

APAJH

TOUT HANDICAP, TOUT ÂGE DE LA VIE
La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Economie Sociale et Solidaire

ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES

ENTREPRISES SOCIALES...

PARTENAIRES DE LA RELANCE

P.10 Entretiens avec Olivia Grégoire et Benoît Hamon
L'économie sociale et solidaire aujourd'hui et demain

Catalogue FORMATION 2022



* Pour les professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

* Pour les travailleurs d'ESAT et d'EA

* Depuis 1984, une forte expertise de la formation continue dans le secteur du handicap

formation@apajh.asso.fr - Tél. : 01 44 10 23 42

Catalogue téléchargeable dans la rubrique «Formation»
sur apajh.org



VALEURS ET ÉTHIQUE, DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Le 19 février 1962, bientôt 60 ans, naissait l'APAJH.

Nos anciens portaient deux idées, fondamentales et révolutionnaires :

- pourquoi cette mise à part, cette exclusion ?
- que vont-ils devenir ?

Engagés et déterminés, bénévoles et militants, ils se sont battus pour combattre cette honteuse discrimination, cet individualisme parfois égoïste, pour faire émerger l'intérêt collectif et le respect de la dignité humaine.

Leur combat se fondait sur les valeurs de la République, solidarité, citoyenneté et laïcité.

Et c'est ainsi qu'en 1965, dans l'Aude à Pépieux, naissait le 1er établissement APAJH.

Pour faire vivre concrètement nos valeurs et répondre aux attentes des personnes en situation de handicap et leurs familles.

Près de 60 ans après, l'APAJH, ce sont toujours les mêmes valeurs, et aussi 700 établissements et services sur l'ensemble des territoires, des bénévoles toujours aussi déterminés et engagés, 32 000 personnes accompagnées, tout âge tout handicap et 14 000 salariés.

Et cette œuvre collective est profondément ancrée dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Pas d'actionnaire à servir, à rétribuer et une seule et fondamentale ambition, l'humain avec toutes ses vulnérabilités.

Notre engagement, l'être humain avec toutes ses fragilités.

Combat permanent, dans l'intérêt des plus faibles, face aux forces d'argent, aux conceptions réactionnaires et frileuses, aux pouvoirs publics peu à l'écoute, aux exigences réglementaires bridant toute innovation.

Combat permanent mais combat qui sur le long terme marque des avancées considérables.

Rien ne nous est donné, rien ne nous est offert !

Il nous faut en permanence arracher des progrès, parfois modiques mais progrès tout de même.

Utopistes invétérés, nous démontrons, génération militante après génération militante, que ce qui est folie, utopie aujourd'hui, sera réalité demain.

Nous constatons avec plaisir et fierté que des folies, l'utopie d'hier, constituent la réalité d'aujourd'hui.

Nous avons souhaité à travers ce numéro de notre Revue nationale, par des témoignages, des exemples, montrer combien notre organisation, fondée sur l'humain est à sa juste place dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Si ces exemples, ces réalités vivantes, vous intéressent, rejoignez-nous !

Le combat est collectif et nous ne serons jamais trop nombreux !

Oui, nous créons dans ce monde hostile où seul le capital est roi, de la richesse que nous réinjectons dans le système dans le seul intérêt des personnes que nous accompagnons !

Et notre autre richesse est cet engagement déterminé et solidaire au service de l'autre !

Militants bénévoles, collaborateurs, innovants et ambitieux, exigeants et déterminés, nous contribuons à cette démarche éthique, à ce combat permanent pour une société plus juste, solidaire, inclusive et laïque !

Au service sans limite de l'être humain !

Jean-Louis GARCIA
le 10 août 2021



Numéro #122 Août 2021

Photo couverture :
© ESAT de Sorède

DOSSIER THÉMATIQUE

L'Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire, la relance économique ne se fera pas sans elle ! 4
- L'Économie sociale et solidaire, de l'association locale à la grande coopérative 6
- Entretien avec Benoît Hamon | L'Économie sociale et solidaire aujourd'hui et demain 8
- L'ESS face à la crise | Rencontre avec Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat 10
- L'Économie au service de la santé : l'Entreprise Adaptée se lance dans la production de masques 12
- Au Mans, l'APAJH distribue des repas à des sans-abris 13
- Mayotte | La Plateforme de Parcours Renforcés d'Accompagnement Professionnel, un tremplin vers l'insertion 14
- Covid-19 et avenir professionnel : les jeunes témoignent ! 16
- Zoom sur le métier de chargé d'insertion 17
- ESAT | Valoriser l'expertise des travailleurs en situation de handicap 18
- Bâtir sa citoyenneté dans le milieu carcéral 20
- Handiclap | 34 ans de festival 23
- Citoyenneté | Dans la Loire, au cœur des territoires 24
- L'APAJH en tant qu'employeur : Emploi des jeunes, une nécessité pour le médico-social 26
- Les ESAT et Entreprises Adaptées : des structures pour l'inclusion sociale et professionnelle 28

VIE ASSOCIATIVE

- Référent handicap, une fonction ressource à connaître 32
- Adoptez le réflexe handicap ! L'APAJH interpelle les candidats aux élections 34
- Apprendre le FALC avec une formation en ligne APAJH 36
- Les conférences de territoire APAJH 38
- Ségur de la Santé ou la création de nouvelles inégalités 40

EN RÉGIONS

- APAJH de l'Indre-et-Loire | Vous êtes au Bon Endroit 41
- Seine-Maritime | Au fil de l'eau, comme les autres 42



Sommaire



#ESS

Économie sociale et solidaire, la relance économique ne se fera pas sans elle !

Associations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales à statut commercial...les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ont pour ambition de participer à la cohésion sociale et de répondre aux besoins socio-économiques des personnes et de leurs territoires.

Avec 2,4 millions de salariés, soit 10,5 % de l'emploi salarié en France, l'ESS est la preuve qu'une ambition sociale et solidaire peut être source de croissance économique et qu'une rentabilité placée au service de la cohésion sociale ne met pas l'organisation en péril.

Association reconnue d'utilité publique, la Fédération APAJH fait partie de l'économie sociale et solidaire et agit, depuis bientôt 60 ans, pour faire reconnaître les droits des personnes en situation de handicap sur l'ensemble des territoires.

L'ESS, une capacité à inventer et réinventer

Dans son enquête de juin 2020 intitulée « L'après Covid-19, une transition écologique et solidaire », l'association ESS France écrit : « Depuis de nombreuses années, les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ont montré leur capacité à inventer de nouveaux modèles de production et de consommation qui constituent des solutions concrètes de développement économique local ».

Cette inventivité propre aux structures de l'ESS, au service d'une finalité sociale, aura forcément un rôle prépondérant à jouer dans la construction et l'épanouissement du fameux « monde d'après », mis en exergue depuis quelques mois. Le plan « France Relance » présenté par le Gouvernement en septembre dernier (lire interview d'Olivia Grégoire p. 10-11) dédie un budget de 1,3 milliard d'euros à l'ESS. Si ce montant a été jugé trop faible, notamment par l'association ESS France, il montre néanmoins une reconnaissance de l'impact considérable que peut jouer l'ESS dans la relance économique.

L'intérêt du modèle de l'ESS face à la crise

La crise sanitaire actuelle a montré au plus grand nombre que des métiers peu valorisés par la société étaient pourtant les plus utiles. Le secteur médico-social, largement oublié des médias et des responsables politiques a prouvé son caractère indispensable depuis le début de l'année 2020. Moniteurs d'ateliers, aides-soignants, éducateurs spécialisés, infirmiers, conseillers en économie sociale et familiale, assistants sociaux... Depuis plus d'un an, les professionnels APAJH mettent tout en œuvre, en innovant, en inventant, pour maintenir l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans ces conditions si particulières.

L'APAJH, un employeur et un acteur de la cohésion sociale partout en France

Cet engagement de l'APAJH n'est pas récent. En 2022, l'association fêtera ses 60 ans. 60 années d'engagement militant, 60 années d'accompagnement de personnes en situation de handicap, 60 années de combat pour construire une société inclusive et solidaire.



Le secteur médico-social, largement oublié des médias et des responsables publics, a prouvé son caractère indispensable.

Au-delà de sa mission d'utilité publique, l'APAJH est également un employeur avec plus de 14 000 salariés partout en France. Présente en Métropole et dans cinq départements et régions d'Outre-mer, l'APAJH est parfois le premier employeur de certaines communes.

Avec ce numéro spécial ESS, la Revue APAJH propose un tour de France d'initiatives économiques, sociales et citoyennes, portées pour et par des personnes en situation de handicap. ■

*Établissement et service d'aide par le travail

Les organisations de l'Économie sociale et solidaire bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie sociale et solidaire.

ESAT et Entreprises Adaptées : l'activité économique dans une démarche d'utilité sociale

Bien intégrés dans leur environnement, les ESAT* et les Entreprises Adaptées APAJH contribuent également au dynamisme des territoires en conciliant activité économique et utilité sociale.

Les ESAT proposent un accompagnement social et professionnel à des travailleurs en situation de handicap. Les Entreprises Adaptées emploient une majorité de salariés en situation de handicap. Leur ambition : les accompagner vers un emploi pérenne, en milieu ordinaire.

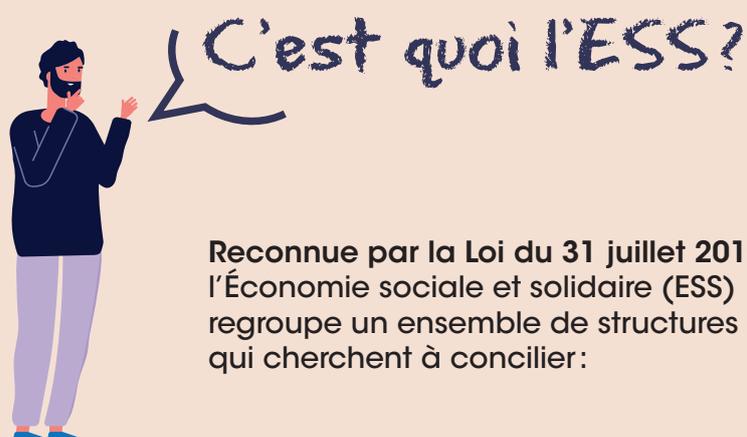


Depuis de nombreuses années, les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ont montré leur capacité à inventer de nouveaux modèles de production et de consommation qui constituent des solutions concrètes de développement économique local.

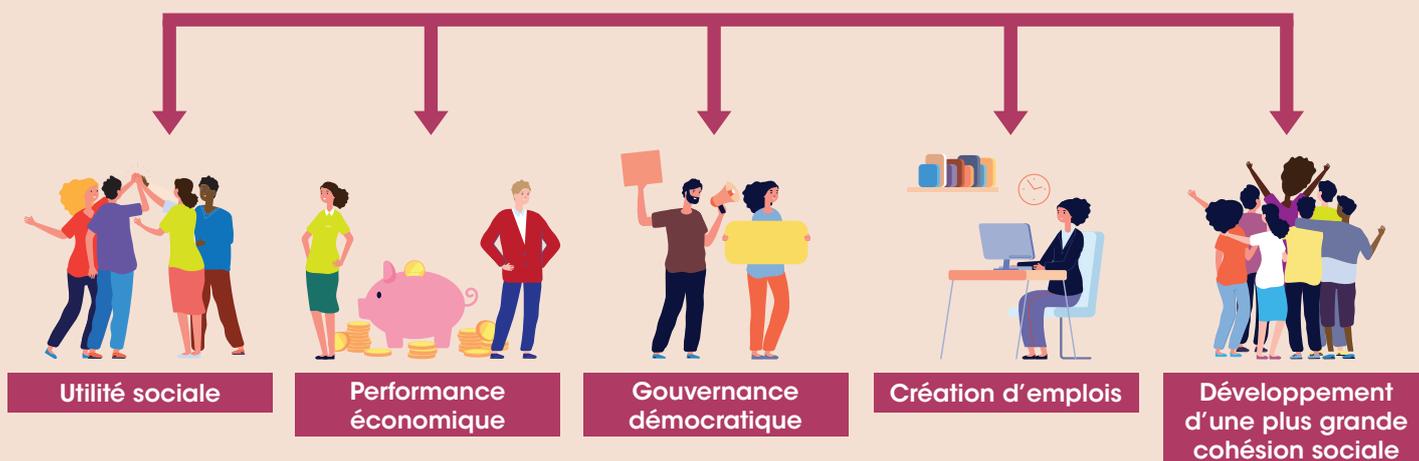
Source : ESS France
Enquête L'après Covid-19
Une transition écologique
et solidaire - Juin 2020.

L'Économie sociale et solidaire, de l'association locale à la grande coopérative.

État des lieux



Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014,
l'Économie sociale et solidaire (ESS)
regroupe un ensemble de structures
qui cherchent à concilier :



**Associations, coopératives, mutuelles,
fondations, entreprises sociales....**

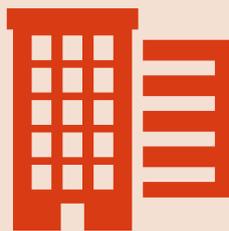
Les structures de l'ESS sont présentes
dans tous les secteurs d'activité
et peuvent prendre de **multiples formes juridiques**

L'EMPLOI DE L'ESS EN FRANCE

164 540 entreprises



222 331
établissements employeurs



2,4 millions de salariés
soit **10,5 %** de l'emploi
salarié en France



Une progression de **24 %**
de l'emploi privé depuis
2000



INNOVATION ET ENTRAIDE POUR RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE



Un secteur touché par la crise...

- **2,5 %** d'emploi entre juin 2019 et juin 2020

+ **4 100 postes** (+ 1,3 %) dans le médico-social
et

+ **3 100 postes** (+ 1,7 %) dans la santé.

**Avec l'urgence sanitaire, l'ESS a montré une
forte capacité d'adaptation
et un déploiement des solidarités**

- Coopération et mutualisation des ressources entre structures
- Entraide de proximité et « réinvention » des missions de chacun pour aider les plus vulnérables



DANS DES SECTEURS VARIÉS...DE LA BANQUE AU MÉDICO-SOCIAL



Arts & Spectacles



Action sociale



Activités financières & Assurances



Sport & Loisirs



Enseignement



**Activités administratives
et de soutien aux entreprises**



Santé



Jean-Louis Garcia et Benoît Hamon lors des Trophées APAJH en 2013.



L'économie sociale et solidaire aujourd'hui et demain |

Entretien avec Benoît Hamon

Ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation de 2012 à 2014, Benoît Hamon a été l'instigateur d'une loi cadre pour la définition, le périmètre et l'action de l'Économie sociale et solidaire.

À la lumière de la crise sanitaire du Covid-19, échanges autour du rôle de l'ESS dans la relance de la France, voire plus.

Vous avez fait voter une loi * pour définir le périmètre de l'Économie sociale et solidaire, en y impliquant les acteurs au sens large (mutuelles, coopératives...). Pourquoi cela vous semblait-il important ?

Il s'agissait du croisement de la volonté des acteurs de l'Économie sociale et solidaire et de la volonté politique du gouvernement d'alors. Pour les acteurs de l'ESS, la loi reconnaissait l'ESS à part entière, lui donnait une définition, des institutions (les CRESS, ESS France...), et des outils pour se développer (la définition des subventions pour les associations, les certificats mutualistes, une mosaïque de dispositions pour les coopératives...).

Le gouvernement avait le désir de permettre le changement d'échelle et la reconnaissance de l'ESS, suite à la crise de 2008 qui avait montré l'aberration d'un système qui, à force de constituer des bulles spéculatives, créait des crises économiques et sociales et pour couronner le tout une dette publique colossale venue effacer l'ardoise des marchés financiers.

Au moment de la concertation qui a précédé la loi, il y a eu des débats, des désaccords parfois. La loi n'est pas simplement la traduction de ce que voulaient les représentants de l'ESS. À mon sens, la loi est plus complète et plus ambitieuse que ce qu'ils souhaitaient initialement, même si son but, le changement d'échelle, n'est pas

atteint. Il aurait fallu une volonté politique constante pour soutenir cette bifurcation dans le modèle de développement de la France. Elle a manqué.

Pourtant, malgré cette Loi, l'Économie sociale et solidaire est encore difficile à définir/circonscrire...

C'est vrai, mais c'est moins vrai aujourd'hui qu'hier. Reconnaissons une ambiguïté persistante dans le nom. L'ESS réunit des entreprises démocratiques et à lucrativité limitée. C'est ce qui les définit fondamentalement mais elle se nomme sociale et solidaire. Résultat elle est souvent associée à une économie non marchande est subventionnée ou à un secteur comme l'insertion par l'activité économique.

Je pense que beaucoup de Français confondent économie de marché et capitalisme et ignorent largement que l'on pourrait rendre notre économie plus résistante aux crises en développant le nombre de coopératives, entreprises sociales ou associatives en France.

La confusion procède aussi de la multiplication des initiatives venant de la sphère économique conventionnelle pour avancer le courant « vert » ou « conscient » du capitalisme. Mais même si les partisans des entreprises à mission, créées par la PACTE, y voient d'abord une rupture épistémologique qui à long terme permettra le développement d'une véritable éthique de responsabilité des entreprises même quand elles sont contrôlées par des actionnaires, la vérité commande de dire que la somme des stratégies RSE, des raisons d'être et des « missions », ne fait pas et ne fera jamais l'intérêt général.

Aujourd'hui, l'Économie sociale et solidaire peut apparaître comme secondaire/parent pauvre de l'Économie du pays. Pourquoi rejoindre l'ESS ?

La force historique de l'ESS est qu'elle avait un projet politique. Nous oublions qu'après la Révolution française, la République est restée à mi-chemin. Jean Jaurès en 1893 a fait un discours à l'Assemblée nationale, appelant à ce que la République prenne ses quartiers dans l'atelier après avoir fait du citoyen un roi dans la cité. Collectivement, nous sommes souverains dans la Cité, nous désignons nos représentants, nous sommes maîtres des lois. Mais quand on entre dans l'entreprise, le contrat de travail, nous attache par un lien de subordination à l'employeur. Nous sommes tenus à obéissance à notre employeur, dépourvus de libre arbitre. Nous cessons d'être citoyen. La République doit s'affirmer dans l'entreprise. C'est ce que font les entreprises de l'ESS, par des procédures démocratiques, où la personne qui prime sur le capital, où chaque personne a une voix et où la raison d'être de l'entreprise ne se résume pas à maximiser les profits à court terme. C'est d'une incroyable modernité, à un moment où la planète a besoin de plus de sobriété.

Il faut un grand plaidoyer pour changer d'échelle, à travers des politiques publiques à orienter pour favoriser la transformation d'entreprises classiques

en entreprises de l'ESS, aider les entreprises de l'ESS à devenir plus grandes et plus nombreuses en favorisant les projets créateurs d'entreprise à vocation démocratique, sociale et non lucrative.

L'enjeu éducatif est également fondamental. Il faut dépolluer les élites d'une culture économique plutôt pauvre et orthodoxe (austérité budgétaire, mise en concurrence systématique, modèle entrepreneurial capitaliste) et inscrire l'apprentissage, dès l'école, de l'existence d'une biodiversité en économie. Il y a de la place pour un très grand plaidoyer, un grand récit mobilisateur, mais il faut que les acteurs de l'ESS aient d'abord la conscience du rôle historique qui pourrait être le leur.

Au-delà de prendre sa part dans la reconstruction économique, que peut apporter l'ESS dans la relance de la France après cette crise multidimensionnelle ?

La Confédération générale des Scop réfléchit à la notion de citoyenneté économique. Elle définit la citoyenneté économique comme une fin et un moyen. Une fin, je l'ai dit plus tôt, parce qu'être citoyen dans l'entreprise c'est reprendre l'œuvre commencée lors de la Révolution française et ne pas laisser la république au milieu du gué.

Un moyen car la citoyenneté dans l'entreprise peut nous aider à résoudre deux fléaux majeurs. Le premier, c'est le réchauffement climatique et l'imminence de nouveaux désastres écologiques. Des travailleurs associés aux investissements et à la répartition des bénéfices dans leur entreprise sont aussi plus enclins à rendre leur entreprise citoyenne et responsable de ses impacts écologiques et sociaux.

Le deuxième fléau, c'est la vulnérabilité de la démocratie, les tentations autoritaires partout sur la planète, en France y compris. En permettant aux travailleurs d'être citoyens dans l'entreprise, en les impliquant dans les décisions qui les concernent, on leur permet d'apprendre la complexité et la responsabilité. Ils deviennent aussi plus doués pour le compromis et pour le dialogue, plus avisés et plus impliqués dans la cité. La citoyenneté économique est le moyen de ré-enchanter la démocratie.

Pour finir, qu'est-ce que vous diriez à un jeune qui veut rejoindre l'ESS ?

Tout jeune qui sort d'un système éducatif a appris que la réussite était principalement matérielle, que la richesse était matérielle, que le moteur de l'entrepreneuriat était l'accumulation de biens matériels. Cette culture irrigue la vie économique actuelle à travers des indicateurs de richesse et de « réussite ».

Le sujet fondamental aujourd'hui est de dire que la richesse n'est pas que l'accumulation d'argent et de biens matériels, mais aussi modifier notre représentation du travail, qui ne se réduit pas à l'emploi. Tout travail, bénévole, domestique, crée de la valeur : par exemple, un bénévole mobilisé crée de la valeur sous la forme d'un lien social qu'il tisse. Supprimons l'action des bénévoles en France et nous verrons le coût social et économique (santé, isolement, délinquance...) que cela représente.

Je pense qu'il faut donc profondément corriger nos représentations de la richesse et du travail. C'est une des raisons pour lesquelles je défends le revenu universel d'existence. Et j'observe que les partisans sont de plus en plus nombreux.

Tant qu'on associera l'entrepreneuriat exclusivement au désir d'enrichissement, tant que la cupidité restera le moteur numéro un pour gravir les barreaux de l'échelle sociale, les modèles de l'entrepreneuriat de l'ESS resteront minoritaires.

La jeunesse a conscience qu'elle va faire face aux conséquences écologiques d'un modèle économique aberrant. Elle s'engage avec un mélange de fougue et d'inquiétude. Elle est sans doute la génération la plus disponible pour l'ESS depuis très longtemps. Aux générations de ses parents et de ses grands-parents qui dirigent l'ESS aujourd'hui de le comprendre et de lui donner les clés pour qu'enfin l'Économie sociale et solidaire change d'échelle.

* n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire



L'ESS, mobilisée face à la crise sanitaire |
Rencontre avec **Olivia Grégoire**, secrétaire d'État
chargée de l'Économie sociale et solidaire

« La mobilisation exceptionnelle dont ont fait preuve les organisations du secteur médico-social doit être reconnue et saluée »

Pour la Revue APAJH,
Olivia Grégoire Secrétaire d'État
auprès du ministre de l'Économie,
des finances et de la relance,
chargée de l'Économie sociale,
solidaire et responsable,
revient sur l'impact de la crise
sanitaire sur le secteur
de l'Économie sociale
et solidaire (ESS).

Elle évoque également
le Plan « France Relance »
et le dispositif
« Un jeune, une solution ».

L'ensemble de l'économie
est fragilisé par la crise sanitaire.
Qu'en est-il pour des acteurs
de l'Économie sociale et solidaire ?

D'un côté, sur le plan des chiffres, je dois admettre que l'ESS n'a pas été épargnée par la crise. On compte plus de 50 000 emplois perdus, soit 2,5% des effectifs salariés de cette économie, et 10 000 associations employeuses ont dû mettre la clé sous la porte. C'est d'ailleurs parce qu'il faut gérer cette urgence, en parallèle de la relance, que j'ai lancé le dispositif urgence-ess.fr, un guichet unique permettant d'accéder à des aides de 5 000 à 8 000 euros pour les petites structures de l'ESS comptant jusqu'à 10 salariés. Ce sont 30 millions d'euros qui sont provisionnés dans ce fonds d'urgence. Par ailleurs, dès mon arrivée à Bercy, je me suis assurée que les structures de l'ESS soient éligibles à toutes les aides et mesures de soutien mises en place par l'État.

Mais de l'autre côté, si on observe le contexte sous l'angle des valeurs, on peut se réjouir, car à travers cette crise, l'ESS sort renforcée. La solidarité, la responsabilité individuelle et collective sont devenues des valeurs cardinales de notre société. Ce sont les valeurs de l'ESS. On se tourne désormais vers l'essentiel. On a toute une génération de travailleurs qui veulent plus de sens et de l'impact: l'ESS pourra constituer un débouché pour ces jeunes, mais les grandes entreprises n'attireront plus non plus les meilleurs talents si elles ne s'engagent pas elles aussi dans une démarche d'impact en prenant en

compte les sujets de responsabilité, qui sont le sens de l'histoire.

Quel rôle a joué l'Économie sociale et solidaire, et notamment les organisations du secteur médico-social, pendant la crise ?

L'action médico-sociale a été primordiale et en première ligne pendant la crise. C'est un secteur qui a été fortement sollicité avec beaucoup d'activités en présentiel, pour accompagner les personnes qui le nécessitaient. Globalement, ces organisations n'ont pas perdu d'emploi salarié, et ont dû faire face à des difficultés pour trouver du renfort en termes de ressources humaines. Selon les chiffres d'ESS France, on compte +1,3 % d'emplois dans les activités liées au handicap et aux personnes âgées entre juin 2019 et juin 2020. Les centres d'hébergement social pour adultes en difficulté, les associations d'hébergement d'urgence notamment, ont joué un rôle prépondérant dans cette crise en répondant à de nombreuses demandes. Le rôle et les difficultés des EHPAD, dont 30% sont du secteur non-lucratif, ont été mis en lumière. La mobilisation exceptionnelle dont ont fait preuve les organisations du secteur médico-social doit être reconnue et saluée.



“ La solidarité, la responsabilité individuelle et collective sont devenues des valeurs cardinales de notre société. Ce sont les valeurs de l’ESS ”

Le plan « France Relance » déployé par le gouvernement comporte 3 volets principaux : l’écologie, la compétitivité et la cohésion. Quelle place a l’Économie sociale et solidaire dans ce plan et plus, largement, dans la relance économique ?

L’ESS a longtemps évolué en parallèle de l’économie dite conventionnelle, mais c’est de moins en moins le cas, c’est le sens du retour de l’ESS à Bercy au sein d’un Secrétariat d’Etat dédié à l’ESS et à l’économie responsable. Cela s’illustre notamment à travers le plan de relance, où l’ESS a toute sa place. Ce sont 1,3 milliard d’euros du plan de relance qui bénéficieront directement à l’Économie sociale et solidaire, dont près de 600 millions d’euros seront dédiés à l’insertion professionnelle des jeunes.

Un plan de soutien de 100 millions d’euros financera directement les associations de lutte contre la pauvreté, dont l’urgence de l’action s’accroît sous le poids de la crise économique, et 100 millions d’euros bénéficieront à l’hébergement d’urgence, opéré à plus de 90 % par des associations. Enfin, au regard de la place centrale qu’occupe l’Économie sociale et solidaire dans les territoires, j’ai signé avec le groupe Caisse des Dépôts début novembre une convention sécurisant 300 millions d’euros consacrés à la relance de l’Économie sociale et solidaire. Par ailleurs, ce sont 2,9 milliards d’euros qui pourront lui bénéficier indirectement, car très concrètement, l’ESS est donc partout dans ce plan, dans tous les ministères, et notamment dans l’économie circulaire ou la transition agricole. 2,1 des 6 milliards d’euros prévus dans le cadre du Ségur de la Santé financeront le secteur médico-social, notamment la rénovation des EHPAD publics comme des EHPAD à statut non lucratif, éligibles de plein droit à ce soutien exceptionnel.

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a lancé le dispositif « Un jeune, une solution ». L’APAJH est partie prenante de ce dispositif avec comme objectif l’embauche de 100 jeunes. Quels sont les constats et les objectifs derrière ce projet ?

Nous avons donc souhaité proposer au moins une solution spécifique à chaque jeune : c’est « un jeune, une solution », pas « une même solution pour tous les jeunes ». Ce plan concerté avec tous les acteurs concernés et ancré dans les territoires, fait l’objet d’un financement exceptionnel de 6,7 milliards et comporte 3 dimensions :

- Favoriser l’embauche des jeunes en incitant financièrement les entreprises ;
- Mieux qualifier les jeunes vers les métiers d’avenir (transition écologique, santé, numérique), avec des formations certifiantes, notamment dans le cadre de l’alternance ;
- Favoriser les parcours d’insertion sur le marché du travail pour les jeunes les plus éloignés de l’emploi.

Il a déjà montré ses effets en permettant de battre des records sur l’embauche des apprentis. L’année 2020 a été une année historique pour l’apprentissage : avec plus de 500 000 contrats signés, un nouveau record a été franchi et ce sont 140 000 contrats supplémentaires qui ont été signés en entreprise par rapport à l’année 2019.

J’attire notamment votre attention sur les contrats Parcours emploi compétences (PEC), issus d’une transformation qualitative des contrats aidés depuis 2018. Dans le cadre de « France Relance », l’État déploie, à compter de 2021, 80 000 contrats de ce type afin de donner, notamment aux structures du secteur non-marchand, des conditions avantageuses pour recruter des jeunes en difficulté et à ces jeunes des perspectives renforcées d’insertion. Dans certains territoires fragiles, l’État prendra 80 % du coût de ces contrats en charge.

L’APAJH porte l’ambition de faire former de plus en plus de personnes en situation de handicap aux métiers de l’Économie sociale et solidaire, notamment dans le secteur de l’écologie et la valorisation de la biodiversité. Quel regard portez-vous sur cette évolution ?

En tant que fille de personne en situation de handicap, j’ai toujours eu un regard très concerné sur toutes les questions liées au handicap. Le premier combat est celui de la capacité de tous les acteurs économiques à travailler ensemble pour changer de regard sur le handicap, et je remercie l’APAJH et toutes ses parties prenantes pour leur engagement. Avoir un travail, cela permet de reprendre pied et de s’émanciper, et pas seulement financièrement. L’Économie sociale et solidaire y joue un rôle primordial : les Entreprises Adaptées, les structures de l’insertion par l’activité économique, les ESAT sont aujourd’hui, grâce à la motivation sans faille de leurs dirigeants et grâce au soutien financier de l’État, particulièrement pourvoyeur d’emplois directement fléchés vers les personnes en situation de handicap. J’ai ainsi eu la chance cette année de partager ma journée avec Cathy Chambolle dans le cadre du DuoDay, pour lui faire découvrir mon quotidien et partager ses préoccupations. Mais de façon plus générale, ce constat demeure : les personnes en situation de handicap sont deux fois moins employées que les personnes valides. Nous devons lutter tous ensemble pour que l’accès à l’emploi ne soit jamais discriminant, pour que la loi de 2005 soit appliquée partout et pour que les pratiques des entreprises changent, bien au-delà de l’Économie sociale et solidaire. L’inclusion des personnes en situation de handicap dans l’emploi et tout simplement dans la vie quotidienne est notre rôle à tous. ■

L'ESS face à la crise sanitaire |

L'Économie au service de la santé : l'Entreprise Adaptée se lance dans la production de masques

À Villeneuve d'Ascq, l'Entreprise Adaptée le Sextant s'est lancée dans la production de masques chirurgicaux suite à la pénurie mondiale des premiers mois de la crise sanitaire. Une nouvelle activité qui permet aux salariés en situation de handicap de valoriser leur expertise dans une démarche d'utilité sociale.

Avec 350 salariés, l'Entreprise Adaptée (EA) Le Sextant, gérée par l'APAJH du Nord, a fait face à la pénurie mondiale d'équipements de protection individuelle au début de la crise sanitaire. Rémi Chétoui, directeur général adjoint de l'APAJH du Nord, explique : « Comme tout le monde, nous avons été confrontés à la pénurie puis à la flambée des prix des masques chirurgicaux. Nous avons aussi connu une période de chômage partiel au regard de l'activité de notre Entreprise Adaptée. Nous sommes spécialisés dans l'entretien et l'hygiène des locaux ; 90% des sites de nos clients ont fermé leurs portes pendant le 1^{er} confinement ».

L'équipe du Sextant a su voir dans ces difficultés une formidable opportunité de diversifier ses activités pour être ainsi moins dépendante de l'activité d'entretien des locaux et permettre aux salariés de développer de nouvelles compétences.

Faire connaître le savoir-faire des travailleurs

« Nous avons saisi cette opportunité de répondre à la volonté politique nationale de produire des masques sur le territoire français, de garantir la sécurité de nos salariés et des personnes accompagnées mais aussi de faire connaître l'utilité sociétale de l'Entreprise Adaptée et l'expertise de ses professionnels en situation de handicap », poursuit Rémi Chétoui.

Pour cette nouvelle activité, l'EA a loué un nouveau local et investi dans deux unités de production de masques chirurgicaux. La direction a lancé un appel aux volontaires parmi les salariés « On a eu un succès très important ! Si l'on n'avait pas dû limiter le nombre de personnes,

on serait près de 90 dans l'atelier. Pour les professionnels, c'est une immense fierté car ils ont un sentiment de reconnaissance de leurs compétences. Ils voient que ce qu'ils fabriquent se vend bien à nos partenaires mais aussi à de nouveaux clients. Ils voient également leurs masques chez nos confrères d'autres associations ».

Les masques produits par l'EA Le Sextant sont officiellement reconnus comme des masques chirurgicaux* et sont donc référencés comme dispositif médical et équipement de première nécessité.

« Pour nous, c'est un nouveau métier mais nous avons levé les principaux freins. Les équipes sont en production, on livre nos clients. Nous produisons 50 000 masques par jour. Notre prochain objectif est que nos masques soient 100 % français, avec des matières premières produites en France », conclut Rémi Chétoui. ■

*Type IIR conformément à la norme NF EN 14683+AC 2019



L'Entreprise Adaptée le Sextant s'est lancée dans la production de masques.



Le dispositif 2A accompagne des adultes en situation de handicap

Des gestes simples pour de belles actions de solidarité |

Au Mans, l'APAJH distribue des repas à des sans-abris

Au Mans, le dispositif 2A propose un accompagnement de jour à des personnes en situation de handicap. Début janvier, sept bénéficiaires ont mené une action de solidarité en préparant et distribuant de la soupe à des personnes sans-abri.

L'idée est venue de Nadège Cartier, accompagnée par le dispositif 2A du Mans: « C'était un moment de l'année où il faisait très froid. Je passais devant des personnes sans-abri chaque matin et je me suis dit : pourquoi pas une soupe solidaire ? ».

Lors d'un atelier d'échange avec l'équipe du dispositif 2A et les autres personnes accompagnées, Nadège soumet sa proposition. Fabien Couasnon, moniteur éducateur, raconte: « Nous organisons des temps d'échange sur des thèmes particuliers avec les personnes et, en octobre, le thème était « la solidarité ». Nadège a spontanément proposé de préparer une soupe pour que nous la distribuions ensemble, sur la base du volontariat, à des personnes sans domicile ».

Du producteur bio à la personne sans-abri, la mise en place d'une vraie chaîne de solidarité

Pour préparer la soupe, l'équipe du dispositif 2A est allée à la rencontre de producteurs et de magasins bio. « On a voulu récupérer des légumes auprès de marchés, d'enseignes bio. Nous avons surtout reçu un don très important de légumes invendus de la part des Jardins de Vaujoubert gérés par l'association Tarmac », poursuit Fabien Couasnon.

Une fois la matière première récupérée, les personnes en situation de handicap accompagnées par l'APAJH ont préparé la soupe, l'ont mise dans des thermos puis sont allées la distribuer dans la rue. Au-delà du don de nourriture, cette action a été l'occasion d'aller à la rencontre de sans-abris, d'échanger avec eux.

Une initiative qui fait des émules

« On a vraiment senti une grande satisfaction pour les volontaires qui se sont dit que, eux aussi pouvaient aider quelqu'un d'autre », explique Guillaume Riboulet, chef de service, « nous souhaitons poursuivre dans cette voie avec d'autres actions de bénévolat. L'idée est toujours de rendre la personne actrice de sa vie, de ses choix. Nous pouvons les aider à mettre en place des actions de solidarité, mais c'est à elles de décider si elles veulent

continuer d'y participer. Nous avons notamment comme projet de travailler avec l'association les fourmis Sarthoises qui monte une épicerie solidaire ».

Depuis, plusieurs adultes accompagnés par le dispositif 2A se sont mobilisés autour d'actions de solidarité: fabrication de sacs en tissu pour les bénéficiaires des Restos du cœur, confection de boîtes de Noël distribuées aux plus démunis via l'association Maraude 72, etc. Nadège Cartier a également poursuivi son engagement en tant que bénévole pour les Restos du cœur avec notamment la distribution de repas à des étudiants en situation de précarité.

Ivanne Chinazzi, directrice du dispositif conclut: « En plus d'être de belles leçons de vie, ces actions répondent totalement à la vocation de l'accueil de jour dont la philosophie repose sur le recours, autant que possible, au droit commun. Il est à noter que c'est un changement de posture important pour les professionnels qui, au sein de ce service, n'ont pas pour mission de proposer et d'animer des ateliers. A l'inverse, il leur revient de faire émerger et de recenser les projets des adultes lors de temps d'échanges puis de les accompagner, via la mise en relation et la création de liens avec les partenaires du territoire, à les rendre réalisables ». ■

Mayotte |

La Plateforme de Parcours Renforcés d'Accompagnement Professionnel, un tremplin vers l'insertion



À Mayotte, la PPRAP a pour ambition de développer les compétences d'adultes en situation de handicap pour favoriser leur insertion professionnelle.

À Mamoudzou, à Mayotte, la Fédération APAJH a ouvert un dispositif innovant pour accompagner les personnes en situation de handicap dans des parcours professionnels en milieu ordinaire. Décryptage.

Un dispositif unique en son genre en France, à destination des personnes en situation de handicap éloignées du monde du travail, a vu le jour en novembre 2020 à Mamoudzou. L'objectif de la plateforme de parcours renforcés d'accompagnement professionnel (PPRAP) : développer leurs compétences professionnelles et les suivre dans leur insertion professionnelle en milieu ordinaire, et ce, tout le long de leur parcours. « Nous faisons le pari de la non-institutionnalisation de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, explique Soula M'Madi, directeur de la PPRAP. Nous recevons tout type de publics, âgés de 16 à 60 ans, avec une priorité donnée aux 16-25 ans. La seule condition : les personnes doivent bénéficier de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et être orientées par Pôle Emploi ou la Mission Locale ».

Construire un parcours cousu-main

Première étape : la personne prise en charge passe des entretiens poussés avec les membres de l'équipe de la PPRAP (psychologue, médecin, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillers en insertion professionnelle), afin de faire un point précis sur sa vie sociale, professionnelle et personnelle. Si elle a un projet professionnel, l'équipe identifie ses compétences et vérifie si elles sont en adéquation avec l'emploi visé.

Sinon, une formation lui est proposée. « Nous travaillons vraiment sur la base de la volonté de la personne, en bâtissant avec elle un parcours sur mesure et à son rythme, note Soula M'Madi. Parfois, le projet professionnel de la personne est très éloigné de ce qui est perçu de ses capacités. Il ne s'agit pas de la décourager, même si l'on pense que le parcours envisagé est complexe ou difficilement réalisable. L'objectif de la plateforme est avant tout de lui donner la possibilité de mûrir son projet de vie et de réussir son insertion professionnelle en milieu ordinaire, en levant tous les freins qui peuvent se poser, à son domicile, dans ses déplacements... Depuis la création

de la PPRAP, nous constatons déjà des résultats qui peuvent parfois surprendre quant au chemin que certaines personnes peuvent parcourir grâce à leur volonté. Des personnes vivant en foyer gagnent une telle autonomie qu'elles peuvent désormais accéder à un emploi en milieu ouvert ».

Changer l'image du handicap dans l'entreprise

L'accompagnement se poursuit sur une période de 18 mois. Dès que la personne intègre un emploi ou une formation qualifiante, l'équipe de la PPRAP continue de la suivre lors de son insertion dans l'entreprise grâce aux fonds de l'Agefiph* qui restent peu utilisés à Mayotte. « Nous aidons les entreprises à débloquer ces aides financières pour améliorer l'accessibilité de leurs locaux et adapter les postes de travail » poursuit le directeur de la PPRAP. Nous leur présentons également les avantages à recruter des personnes en situation de handicap. Le handicap demeure souvent mal compris des entreprises et nous devons lever ce blocage psychologique. Nous sommes devenus en quelque sorte des vendeurs de compétences, en invitant les entrepreneurs à ne ►

► pas rester figés sur le handicap, et en convaincant les demandeurs d'emploi de leur valeur sur le marché du travail. De plus, en recrutant un travailleur en situation de handicap, les entreprises s'aperçoivent qu'elles soignent leur image sociale». Pour mener cette sensibilisation, la PPRAP communique avec les acteurs

économiques, par e-mailing ou directement en prospectant dans les entreprises. De cette manière, elle espère que les recrutements de personnes en situation de handicap se feront désormais plus naturellement. ■

* Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées



35 %

c'est le taux de chômage à Mayotte, le plus élevé de tous les départements français.

À Mayotte, 1088 attributions de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ont été délivrées entre 2014 et 2018.

Une majorité des demandeurs d'emplois mahorais bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé (BOETH) ont un faible niveau de qualification :

56% avaient une formation inférieure au niveau 3 (BEP et CAP) en 2017.

Plus d'un quart de ce public est inscrit au chômage depuis plus d'un an.

40 personnes : c'est la capacité de la PPRAP à prendre en charge les demandeurs d'emploi en file active. **Quinze sorties positives** entre la création de la plateforme, en novembre 2020 et avril 2021. **Cinquante dans les mois prochains.**

Sources : INSEE, Synthèse démographique, sociale et économique, octobre 2019
Rapport d'activité du GIP MDPH | Pôle emploi Mayotte

INTERVIEW

Mayotte devient un laboratoire en action sociale et médico-sociale

Trois questions à **Soula M' Madi**
Directeur de la Plateforme de parcours renforcés d'accompagnement professionnel (PPRAP).

• Comment est né ce dispositif innovant ?

La PPRAP a été créée sur un constat que sont les difficultés énormes que rencontrent les personnes en situation de handicap qui recherchent un emploi à Mayotte. En effet, il n'existe pas sur le territoire de dispositifs d'insertion professionnelle en milieu protégé, tels les ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) et les Entreprises Adaptées. En expérimentant la plateforme, Mayotte devient en quelque sorte un laboratoire en action sociale et médico-sociale : il s'agit de tester la possibilité de donner au public en situation de handicap la chance de pénétrer le milieu professionnel ordinaire. En espérant que cette expérience puisse essaimer au niveau national.

• Quelles sont ses forces ?

Nous avons la chance d'avoir une équipe très investie autour du projet d'insertion des personnes en situation de handicap, avec une approche très nouvelle et très humaine. Travailler pour le public en insertion est devenu leur facteur commun, ce qui rend l'équipe très solidaire et soudée.

• Quels en sont les premiers résultats ?

Nous avons créé des parcours balisés pour une dizaine de jeunes en formation de vente, avec une intégration dans l'entreprise à l'issue de la formation. Le lancement du dispositif a également permis de faire mettre à jour les listes de demandeurs d'emploi en situation de handicap, qui ont été contactés individuellement par Pôle Emploi et la Mission Locale. Avec pour effet de faire apparaître de nouveaux demandeurs d'emploi, le public en situation de handicap osant désormais se tourner vers le marché de l'emploi dès lors que la question de leur insertion professionnelle est prise en charge. ■

« JE ME SUIS SENTIE RECONNUE ! »

Inticha Ahmed Houmadi, 24 ans, est l'une des premières bénéficiaires de la plateforme de parcours renforcés d'accompagnement professionnel.

« Je me suis très tôt orientée vers les métiers de l'administration et du secrétariat, car à cause de mon handicap, je ne peux pas occuper d'emploi nécessitant de la force physique. Mais bien que j'ai suivi plusieurs formations, effectué des stages et un service civique, je ne parvenais pas à décrocher un emploi, car il y a trop peu de postes proposés par rapport à la demande ! La Mission locale m'a invitée à la présentation de la PPRAP. Très vite, l'équipe pluridisciplinaire de la plateforme m'a accompagnée. J'y ai trouvé un suivi, une vraie écoute et de l'aide. Elle répond efficacement à tous les besoins qui se posent lorsqu'on cherche un emploi. Je me suis sentie enfin reconnue dans mon projet professionnel ! La mise à l'écart des personnes en situation de handicap constitue un handicap supplémentaire, même si celui-ci ne se remarque pas. L'équipe de la PPRAP a aussi à cœur de nous mettre en avant. Ainsi, elle permet de changer le regard trop souvent négatif que des entreprises posent sur nous. Pour ma part, j'ai pu bénéficier d'un contrat PRODIAT* en tant que secrétaire assistante. Il s'agit de mon premier emploi. Je ne m'imaginais pas l'étendue des compétences demandées par ce poste. Il me plaît car j'aime le contact, aider, organiser... Peut-être que je pourrai encore évoluer et obtenir plus de grade dans le secrétariat. Je conseille aux personnes en situation de handicap de faire appel à la PPRAP, de ne pas se renfermer sur elles-mêmes. Nous avons tous le droit de travailler ! ».

* PROfessionnalisation pour l'emploi imméDIAT : il s'agit d'un contrat de professionnalisation où tout ou partie de la formation se déroule au sein de l'entreprise

Un dispositif issu d'un partenariat économique et social

La création de la PPRAP est le fruit d'une réflexion menée, dans le cadre du Pacte ultramarin d'investissement dans les Compétences, par l'ensemble des acteurs issus du tissu associatif et économique du territoire, mobilisés à la fois sur le handicap et l'emploi : l'Agence régionale de Santé, la Préfecture, la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, le Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées, CARIF OREF, l'Agefiph, Pôle Emploi et la Mission locale de Mayotte, et l'APAJH.

Ensemble pour l'emploi |

Covid-19 et avenir professionnel : les jeunes témoignent !

La crise du Covid-19 apporte de nouveaux enjeux, mais renforce également des questions qui se posaient déjà auparavant : et notamment, la question de l'orientation professionnelle. Particulièrement touchés par les conséquences de cette crise sanitaire, les jeunes doivent également penser et construire leur avenir. Échanges avec Anastasya et Mélissa, accompagnées par les Maisons d'enfant à caractère social (MECS) de Langres et Wassy, qui sont toutes deux à des moments clés de leur scolarité.



Pour la revue, Anastasya et Mélissa parlent de leurs projets d'avenir

Quel âge as-tu ?

Anastasya : J'ai 14 ans.

Mélissa : 17 ans.

Quelle formation suis-tu actuellement ?

A : Je suis en 3ème, au collège de Langres. Je prépare actuellement le brevet que je passerai en juin et pour lequel je ne suis pas inquiète.

M : Je suis au lycée, en 1ère ST2S, sciences et techniques sanitaire et sociale, après une seconde générale. Je ne savais pas quoi faire exactement, si ce n'est que je voulais travailler dans le social. J'aime bien être en compagnie de personnes et aider celles dans le besoin.

As-tu déjà une idée du métier que tu voudrais exercer plus tard ?

A : Professeur de français. C'est une véritable vocation car je souhaite faire ce métier depuis que je suis toute petite.

M : Au début je voulais faire éducatrice spécialisée ou éducatrice de jeunes enfants ; mais je n'ai plus envie. Sinon, éducatrice dans la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), mais c'est un domaine très restreint finalement et je ne veux pas rester dans une seule voie dans l'accompagnement. Globalement, je ne m'imagine pas travailler autrement que dans les domaines du social, du médico-social ou du sanitaire.

As-tu déjà pensé à construire ton orientation ?

A : Pour le moment, je pense déjà à intégrer le lycée de Langres en septembre prochain, dans une seconde générale. Pour le reste, je sais qu'il faut valider un master (diplôme universitaire acquis après cinq ans d'études, NDLR) mais je dois encore me renseigner sur quelle formation suivre exactement, notamment via Internet.

M : L'an prochain, je serai en Terminale, ce qui signifie que je passerai mon bac. Après, je ne sais pas encore, je ne sais pas encore dans quelle formation je me dirigerai, mais je suis sereine.

La crise sanitaire que l'on connaît actuellement a-t-elle eu un impact sur tes projets d'orientation professionnelle ?

A : A cause du Covid, je n'ai pas pu effectuer mon stage de 3e au sein d'une école ou d'un collège comme j'aurais voulu. Mais sinon je n'ai pas plus de crainte à long-terme. Nous aurons toujours besoin de professeurs, je n'ai pas d'inquiétude sur ma réussite, et j'ai bon espoir que d'ici à ce que je sois professeur, le Covid n'existe plus !

M : Honnêtement, non. Je ressens plutôt des effets immédiats : deux de mes épreuves anticipées du bac ont été annulées cette année, et nous avons très peu de cours en présentiel. Même si parfois je préfère le distanciel, c'est une organisation qui peut parfois me décourager. Mais le Covid n'a pas de tout influé sur mon idée de métier.

Zoom sur le métier de chargé d'insertion |

« Le chargé d'insertion contribue à résorber les peurs »

À l'ESAT de Carcassonne, dans l'Aude, Stéphane Cadenat est chargé d'insertion. Un poste créé il y a quelques années dans l'établissement pour répondre aux besoins des personnes accompagnées qui souhaitent rejoindre le milieu ordinaire.



Le milieu ordinaire, c'est quoi ?

Lorsque l'on parle de milieu ordinaire, c'est pour désigner les entreprises, les organisations qui ne font pas partie des secteurs dits « protégé » et « adapté », c'est-à-dire, tout ce qui ne désigne pas les ESAT et les Entreprises Adaptées.

Au sein de l'ESAT de Carcassonne, la création d'un poste de chargé d'insertion s'est imposée en 2019 pour répondre aux besoins des personnes accompagnées désireuses de découvrir le milieu ordinaire mais aussi pour nouer des partenariats avec des entreprises et organisations du territoire audois.

Stéphane Cadenat, éducateur technique spécialisé de formation, a alors été retenu pour le poste de chargé d'insertion.

« Mes missions principales sont la gestion des mises à disposition des personnes accompagnées par l'ESAT au sein des entreprises du milieu ordinaire, le développement des stages en milieu ordinaire, l'accompagnement des personnes aux formations nécessaires à la réussite de leurs projets et la prospection d'entreprises pouvant accueillir des personnes en situation de handicap ».

Nouer des liens avec les employeurs locaux

En plus des difficultés conjoncturelles liées à la crise sanitaire, Stéphane Cadenat doit également lever les craintes des entreprises locales par rapport à l'emploi de personnes en situation de handicap. « Intégrer dans son équipe une personne en situation de handicap effraie encore les employeurs. Le chargé d'insertion contribue à résorber ces peurs, en restant à l'écoute et disponible pour les entreprises. Il faut faciliter la relation,

répondre aux inquiétudes de chacun des acteurs et résoudre les problèmes qui peuvent se poser », explique-t-il.

Accompagner les travailleurs en respectant leur rythme et leurs choix

Les travailleurs d'ESAT eux aussi expriment des craintes face au milieu ordinaire, comme le précise Stéphane Cadenat : « Du côté des travailleurs d'ESAT, pour le moment, peu sont attirés par le milieu ordinaire. C'est normal, ils sont dans le milieu protégé. Quitter l'ESAT pour une entreprise lambda, c'est se confronter à différents risques qui sont générateurs de stress. Donc nous n'incitons personne. Et lorsque nous détectons des potentialités réelles avec une volonté affirmée, nous mettons tout en œuvre pour faciliter cette transition, avec des stages, puis de la formation. De plus, un retour en arrière est toujours possible. Si la personne se rend compte que c'est trop difficile pour elle, sa place en ESAT est conservée durant la totalité de la mise à disposition... Mais c'est aussi l'expérience réussie des uns qui donnera envie aux autres de tenter l'aventure ».

A ce jour, sur 120 travailleurs d'ESAT, deux sont partis en stages (11 demandes pour 2021). En ce qui concerne les mises à disposition, une personne bénéficie d'un accompagnement au sein d'une collectivité locale et deux autres sont mises à disposition sur des postes administratifs au sein même de l'ESAT. En prévision, dans les mois qui viennent, deux autres personnes devraient bénéficier de ce dispositif.



Ludovic Belmas, de l'ESAT... au milieu ordinaire

Travailleur à l'ESAT de Carcassonne, Ludovic Belmas a fait part de sa volonté de rejoindre le milieu ordinaire. Il a ainsi pu intégrer l'équipe de la mairie de Saint-Martin-Lalande en octobre 2020.

Afin de pouvoir progresser dans son poste, il a été accompagné par l'ESAT pour bénéficier d'une nouvelle formation et a obtenu une habilitation à conduire les tondeuses autotractées. Sa mise à disposition se poursuit aujourd'hui, elle pourra être renouvelée jusqu'en octobre 2022.



Ludovic Belmas, fier de l'obtention de son habilitation à conduire les tondeuses autotractées, sésame pour progresser au sein de l'équipe de la mairie de Saint-Martin-Lalande.



ESAT | Valoriser l'expertise des travailleurs en situation de handicap

Les travailleurs de l'ESAT Les Charmettes vous accueillent aux « Plaisirs gourmands »

Depuis un peu moins d'un an, une nouvelle boutique vendant du pain, des viennoiseries et des pâtisseries s'est implantée dans la commune de Riscle (Gers). Derrière le comptoir, et dans le laboratoire, des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT des Charmettes.

Une dizaine de travailleurs accompagnés par l'ESAT des Charmettes, et précédemment dans l'atelier pâtisserie de l'ESAT, sont depuis près d'un an en presque totale autonomie et à la rencontre des clients dans le commerce « Plaisirs Gourmands » : « *Un nom choisi par les travailleurs eux-mêmes !* » souligne Tristan Eyermann, directeur de la Plateforme Accompagnement, Inclusion, Répét (PAIR).

140 mètres carrés de laboratoire, plusieurs pôles organisés autour du sucré et du salé et des différentes étapes de l'assemblage de toutes les spécialités réalisées par les travailleurs, tout a été refait à neuf et optimisé pour la réalisation et la vente de fraisières, tartellettes aux pommes, mais aussi tout une offre de snacks pour le déjeuner avec notamment des sandwiches, des tartines et des buns, prisés par les travailleurs ▶



► aux alentours, alors que cette boutique est l'une des seules de la commune : « Nous commençons très tôt la fabrication des éléments salés car les clients viennent chercher leur déjeuner dès le matin, avant de se rendre sur les différents chantiers, ou autres lieux de travail » explique Nadège Leymarie, directrice adjointe de l'ESAT des Charrettes.

Le pain, n'est pas fabriqué sur place, mais est livré et cuit dans les fours.



Dans ce contexte professionnel, la cadence et les rendements nécessitent quelques adaptations pour les travailleurs, comme les recettes qui sont rédigées de façon à ce que chaque étape soit illustrée avec des pictos pour préciser les instructions qui peuvent parfois être complexes. Ce système a été développé par Cédric Laporte, moniteur de l'atelier, spécialisé dans la pâtisserie : « Ils étaient déjà dans un atelier pâtisserie, et connaissent les différents termes, les étapes... Ces précisions servent surtout à présenter les doses, que certains ont dû mal à envisager sans illustration ».

Fabriquer son autonomie au quotidien



Le travail du pain et de la pâtisserie implique forcément des horaires particuliers : chez « Plaisirs gourmands », le premier travailleur arrive à 4h30 pour superviser la cuisson des différents pains proposés à la vente. Il est rejoint par le reste de l'équipe une heure après et débute alors une véritable organisation pour préparer et proposer les mets sucrés et salés dans la vitrine.



Les travailleurs sont totalement autonomes pour les trajets entre le commerce et le lieu de vie des travailleurs, qui se trouve également à Riscle, grâce à un bus.



Mais derrière ce quotidien rythmé et d'excellence, se trouve une équipe soudée et volontaire. « Depuis le début de l'aventure, aucun travailleur n'a souhaité quitter les ateliers des Plaisirs gourmands, et les talents se sont révélés comme le travailleur en charge de la cuisson des pains, qui a découvert cette responsabilité un peu par hasard et est à présent le premier arrivé chaque matin » poursuit Cédric Laporte, moniteur de l'atelier. La passerelle entre le laboratoire et la boutique permet également à chaque travailleur de tester la vente ou la production, en fonction de ses souhaits.

QUELS PLAISIRS GOURMANDS ?



Eclairs, babas, opéra... Vous hésitez avant de passer commande ? La rédaction vous conseille la tartelette aux fraises et le framboisier !

Objectif : les fêtes de fin d'années

Si la crise sanitaire a quelque peu ralenti leur ouverture au public, les « Plaisirs gourmands » continuent leur développement. Un espace cosy avec des tables permettra de transformer la boutique en un espace déjeuner ou goûter, tout comme une terrasse installée pour l'été qui invitera les clients à partager un moment convivial.

Et très vite, le grand moment des fêtes de Noël sera de retour, avec LA spécialité des « Plaisirs gourmands » : les bûches. L'année dernière, seulement quelques semaines après l'ouverture de la boutique, toutes les bûches avaient trouvé rapidement preneur et nul doute que nombreuses d'entre elles seront au cœur de la table au réveillon prochain !

RENDEZ-VOUS

197 route d'Aquitaine - 32400 RISCLE

Du lundi au vendredi : 6h30 à 19h
le samedi : 6h30 à 13h30
le dimanche : 7h à 12h30.
Fermé le mercredi.



Agir pour la cohésion sociale et l'économie locale | Bâtir sa citoyenneté dans le milieu carcéral

Depuis deux ans, le projet expérimental d'accompagnement de personnes en situation de handicap en milieu carcéral leur offre un retour à une activité professionnelle adaptée. Retour sur ce dispositif installé à la Maison centrale d'Ensisheim.

Expérimental

Suite à la signature en janvier 2019 d'une convention tripartite entre la Fédération APAJH, l'Administration pénitentiaire et l'Agence régionale de Santé du Grand Est, le dispositif innovant «L'Atelier de l'III» a vu le jour dans la Maison Centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin).

Pluriel

Les objectifs du projet sont doubles :

- Permettre à des personnes en situation de handicap détenues d'avoir une expérience de travail pendant leur période de détention, et à travers cela une (ré)insertion professionnelle pendant et après la prison. Ils produisent toute une palette d'objets autour du travail du bois notamment.

- Avoir une expérience de développement des habiletés sociales : entrer en contact avec les autres, développer les relations, apprendre comment travailler avec les autres, prendre sa place au sein de l'entreprise et donc de la société...

Pourquoi/pour qui ?

Les détenus affectés à ces ateliers sont ceux identifiés par la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) : ils ont une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), ainsi qu'une orientation en ESAT de la CDAPH. Ils perçoivent une allocation particulière, l'AAH (Allocation pour adulte handicapé) pénitentiaire. Les personnes détenues sont souvent éloignées du travail, et sont accompagnées ►

- ▶ parfois à mi-temps pour permettre leur acclimatation.

Comment ?

Les cinq personnes accompagnées par l'Atelier de l'III disposent d'un travail adapté à leur situation de handicap, et de l'accompagnement de la part de l'ensemble des professionnels rattachés à l'ESAT, y compris les travailleurs sociaux, mais aussi des professionnels médicaux et soignants qui sont partie prenante dans le projet.

Presque deux ans après, quel bilan ?

- Le bilan est notamment à tirer dans les habiletés sociales développées par les personnes détenues, qui ne se connaissent pas avant le commencement de l'atelier mais forment à présent un

groupe soudé avec entraide et partage. Les tensions antérieures, liées à l'appréhension face au travail, à la vie en groupe, et à la rencontre d'autres détenus ont à présent disparu.

- **Le retour au travail** et à ses priorités, pour des personnes souvent éloignées du travail, pourtant au cœur de tout projet de réinsertion.
- **Un nouveau quotidien.** Derrière ces ateliers, c'est tout un quotidien à réinventer pour des personnes souvent isolées dans leur cellule et aux peines longues : ils réapprennent à prendre un rythme de vie et des repères temporels (comme la date), à être ponctuels, voire à tendre vers une meilleure hygiène de vie avec la réduction du tabac.
- **Des personnes investies dans le projet.** Tous les mois, un sondage est réalisé auprès des personnes accompa-

gnées par l'Atelier. Une nouvelle salle d'animation est mise à leur disposition, pour laquelle ils ont rédigé conjointement le règlement intérieur. Chaque semaine, un entretien personnalisé est mené avec chaque détenu.

- **Apprendre.** Des groupes de paroles et des ateliers d'écritures sont proposés pour libérer la parole, apprendre le respect des règles.
- **Inscrire cet Atelier au sein d'une plus grande démarche.** Les activités sont organisées de telle sorte qu'elles n'empiètent pas sur les autres activités proposées par la Maison Centrale, pour permettre à chaque détenu accompagné de pouvoir s'y rendre, aller vers l'autre, oser, en complément avec l'accompagnement dispensé à l'Atelier de l'III. ■

Vers la facilitation du travail en milieu carcéral pour les personnes en situation de handicap détenues ?

Actuellement, en milieu carcéral, les personnes détenues ne sont pas salariées mais liées par un acte d'engagement. Concernant plus précisément les personnes reconnues comme travailleurs en situation de handicap placées sous main de justice, la possibilité de travailler en entreprise adaptée (EA) était prévue dans l'article 77 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Deux décrets sur les Entreprises Adaptées (EA) en milieu pénitentiaire ont été publiés au Journal officiel du 1er avril : ils actualisent les codes du travail et de procédure pénale afin de permettre la mise en place de cette expérimentation dans dix établissements, pour une durée de deux ans.

- Les Entreprises Adaptées concernées devront accueillir au minimum 55% et au maximum 100% des travailleurs en situation de handicap.
- Le montant de l'aide financière contribuant à compenser les conséquences du handicap pourra être adapté à l'implantation en milieu carcéral, au même titre qu'elle l'est pour s'adapter au vieillissement des travailleurs.
- L'enveloppe d'aide aux Entreprises adaptées en milieu pénitentiaire sera calculée au maximum sur la base d'une proportion de détenus en situation de handicap de 75%.



L'APAJH de l'Aude aux côtés de l'association Face

Depuis bientôt deux ans, l'APAJH de l'Aude s'est engagée aux côtés du Club Face Aude dont la mission est de prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.

Ce partenariat s'est traduit par plusieurs actions de sensibilisation menées par l'APAJH de l'Aude.

- Auprès de collégiens du département, à Limoux, Carcassonne et Lézignan-Corbière, dans le but de faire découvrir l'association, le handicap et les métiers du secteur médico-social ;
- Dans des actions de tutorat de jeunes lycéens pour lutter contre le décrochage scolaire, notamment durant le confinement du printemps dernier ;
- À l'occasion de rencontres avec des demandeurs d'emplois lors d'évène-

ments autour du sport et ce afin de se rencontrer « autrement » et de déconstruire les stéréotypes ;

- Lors d'ateliers thématiques interentreprises pour répondre aux interrogations en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

L'APAJH Aude fait également partie de la centaine d'entreprises départementales signataires de la Charte « L'Aude, une Chance, les entreprises s'engagent ! » et « PaQte », plans portés par l'État et animés par Face Aude, qui l'inscrit dans une démarche collective en faveur d'une croissance liant l'économie et le social.

APAJH Loire-Atlantique |
Handiclap

34 ans de festival!

À Nantes, l'APAJH de Loire-Atlantique organise depuis 34 ans le festival Handiclap. Cette année, les organisateurs ont fait preuve d'inventivité et d'adaptation pour proposer une nouvelle formule, répondant aux contraintes sanitaires. Un nouvel exemple du rôle que peuvent jouer des organisations de l'Économie sociale et solidaire pour contribuer à l'animation sociale, culturelle et économique des territoires.



Depuis sa création, le festival Handiclap soutient le même objectif : favoriser l'inclusion des enfants et adultes en situation de handicap via l'expression artistique. Handiclap fédère autour de cette ambition des associations, des personnes, des organismes qui se sentent concernés par le handicap et qui se soucient, par le biais artistique, de l'accessibilité de la culture par tous et pour tous.

Une édition 2021 singulière pour maintenir le lien culturel!

Cette année, l'équipe Handiclap a imaginé un parcours culturel, avec 7 événements échelonnés entre les mois d'avril et de juillet, à la rencontre des publics scolaires et des personnes en situation de handicap. Chaque événement est co-construit avec les partenaires institutionnels et les établissements et services médico-sociaux, en direction de publics précis. ■



**Exposition
du 15 mars au 15 avril**

TITI FLORIS

La SCOP Titi Floris à Orvault a accueilli cette année l'Exposition d'Arts plastiques du festival avec plus de 40 œuvres d'artistes amateurs et professionnels sur le thème « *La Liberté dans tous ses états!* ».



**20 avril
Thouaré-sur-Loire**

ULYSSE MAUDIT SOIS-TU

La troupe Albaricate a présenté l'Odysée en 1h15, à 2, en chansons et chansigne à destination des jeunes du Collège Les Sables d'Or.



**19 mai
Mas de la Sèvre**

DE BOUCHE À OREILLE

Les Soeurs Tartellini ont déambulé dans la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de La Sèvre de Rezé pour un impromptu à capella. Elles ont emmené les résidents de la MAS à l'autre bout du monde pour une empreinte carbone zéro!



**28 mai
Association l'Étape**

CLINTY

Loulou des campagnes, Clinty est venu pour battre le record de watts sur mob!



**24 juin
Association Voir ensemble**

HORS LIGNE

La Compagnie S est accueillie par l'Association Voir Ensemble, pour une représentation en audiodescription. Hors Ligne mélange musique en live, danse hip hop et contemporaine dans un décor évoquant le braille. Partant de la cécité, Hors Ligne parle de la connexion à l'autre et à soi-même.



**2 juillet
IME Val-Lorie**

LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Dans un décor farfelu de restaurant, trois cuisiniers ont attrapé les idées des jeunes de l'IME Val-Lorie pour en faire des histoires. Les idées sont montées en neige pour travailler l'imaginaire!





Citoyenneté | Dans la Loire, au cœur des territoires

Les résidents d'un foyer créent une association solidaire

Dans la Loire, les résidents et les équipes du foyer de vie APAJH mettent en place de nombreuses initiatives afin de créer du lien avec les habitants de la commune. Dernier projet en date : la création d'une association dont l'objet est de produire des légumes bio pour les vendre en circuit court.

Suite au premier confinement, les habitants du foyer APAJH « Le Collège », situé à Les Salles, ont souhaité s'investir plus activement dans la vie de la structure. Cette volonté s'est traduite par la création, le 25 août 2020, de l'association « Vie, Envies et Autonomie ».

La concrétisation d'une ambition déjà affirmée avec un café social et une épicerie solidaire

Pendant le confinement, les résidents du foyer avaient participé à des projets solidaires, notamment un café social et une épicerie solidaire. L'objectif était alors de maintenir un lien entre eux mais aussi avec les habitants de la commune, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Lors de la définition des buts de l'association, les participants ont tous réaffirmé leurs souhaits de poursuivre ces projets. « Ils exprimaient leur besoin de retrouver des liens sociaux et de partager des instants conviviaux. De plus, il était important pour eux d'être responsables d'un tel projet sur la durée, projet qu'ils es-

pèrent étendre pour convier les habitants de la commune lors de ces moments », expliquent les professionnels du foyer.

Aménager les jardins du foyer en un véritable potager « bio »

Dans les jardins du foyer, aménagés en mai 2020, les résidents ont installé leurs plantations de légumes : deux personnes se sont portées volontaires pour être responsables du jardinage et, avec d'autres, s'occuper de la gestion et de l'entretien de manière totalement « bio ». Ils gèrent les achats de graines, la confection des plants, l'arrosage et la récolte des produits.



Dans un premier temps, les légumes ont été proposés aux professionnels du foyer. Après de nombreux échanges, les personnes accompagnées par l'APAJH ont souhaité s'investir davantage dans la vie du village en les mettant à la vente pour les habitants. Les démarches sont en cours auprès de la mairie pour pouvoir informer les Salards des horaires auxquels ils pourront venir acheter les produits. Les responsables du jardin tiendront également un stand devant le foyer pour gérer la vente.

« L'association a permis aux personnes que nous accompagnons de mener des projets autonomes et motivés par une réelle volonté de participer à la vie de la commune, d'être responsables et acteurs de projets les concernant. Ces actions servent à lever des fonds qui permettront de financer de nouveaux projets pour l'ensemble des adhérents (sorties, repas, achats de matériel). Le tout fondé sur des valeurs fortes comme la pair-aidance, le respect de l'environnement ou encore une inclusion accrue à la citoyenneté », conclut l'équipe du foyer. ■



Les Salles | APAJH de la Loire

Rencontre avec Michel Caux, premier adjoint au Maire



L'APAJH est l'un des principaux employeurs de la commune de Les Salles. Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre commune ?

Située à l'ouest du département de la Loire, limitrophe avec le Puy-de-Dôme, la commune de Les Salles s'étend sur une superficie de 2 521 hectares. La population connaît une dynamique positive et s'élève aujourd'hui à 550 habitants répartis dans le Bourg ainsi que dans une cinquantaine de lieux habités.

Quelles relations existent avec l'APAJH présente sur la commune ?

Dès le départ il a existé une osmose très forte entre l'APAJH, la Municipalité et certains habitants de la commune. La présence de l'APAJH aux Salles est la conséquence de l'engagement sans faille de la municipalité de l'époque qui a initié et porté le projet. La commune est propriétaire des bâtiments et les met à disposition de l'APAJH via un bail emphytéotique. Les habitants du village sont impliqués dans la vie de l'établissement par l'intermédiaire de l'Association « Le Collège ». Dans l'esprit des gens, les pensionnaires sont considérés aux Salles comme les habitants du hameau le plus important du village.

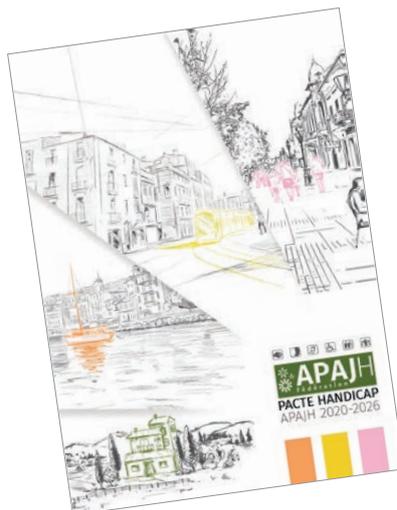
Selon vous, que peut apporter l'APAJH en termes de développement économique et social pour le territoire, pour la commune ?

Aujourd'hui, l'APAJH est un acteur économique et social relativement important pour notre commune. Important d'un point de vue économique par l'apport d'une population supplémentaire ainsi que par la création d'une quarantaine d'emplois. N'oublions pas non plus l'impact économique des personnes qui viennent rendre visite aux résidents. Important d'un point de vue social à travers les différentes manifestations initiées tant par l'APAJH que par le Conseil Municipal ou les associations communales. Il faut aussi souligner l'engagement citoyen des résidents qui participent activement à la démocratie locale en venant voter et viennent régulièrement aux diverses réunions et manifestations d'intérêt général.

Au-delà de ces apports déjà bien concrets, nous découvrons certainement pour le futur, de nouvelles pistes à explorer afin de fortifier cet impact socio-économique pour la commune et le territoire.

La commune a signé le Pacte Handicap APAJH lors des dernières élections, pourquoi était-ce important pour vous ?

Il y a plus de deux cents ans, les fondateurs de notre République ont gravé dans le marbre comme article premier le fait que « tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». En tant qu'élus locaux, nous sommes responsables de l'application des principes républicains. Il est donc de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que cet article fondateur puisse s'appliquer à chaque personne de notre territoire quelles que soient ses capacités physiques ou intellectuelles. ■



L'APAJH en tant qu'employeur |

Emploi des jeunes, une nécessité pour le médico-social

L'APAJH s'engage !

La crise sanitaire a largement impacté les jeunes dans leur recherche de premier emploi, de stage ou d'alternance.

Le plan de relance

« 1 jeune, 1 solution » s'adresse aux 750 000 jeunes concernés par ces difficultés professionnelles et étudiantes. L'intérêt est d'offrir une solution adaptée à chaque jeune en mobilisant les leviers nécessaires afin de répondre à toutes les situations : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc...



Le 6 janvier, l'APAJH a signé avec Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'Insertion, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, une Charte d'engagement dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution ».

En janvier, l'APAJH a signé avec le Gouvernement une charte d'engagement pour recruter des jeunes dans les métiers du médico-social et accompagner des jeunes en situation de handicap vers le monde du travail.

Le Gouvernement, représenté par la ministre déléguée chargée de l'Insertion, Brigitte Klinkert, Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, et l'APAJH, représentée par Jean-Louis Garcia, président fédéral, ont signé le 6 janvier 2021 une charte d'engagement. Fruit d'une volonté commune de lutter contre les conséquences économiques de la crise sanitaire, cette charte a plusieurs enjeux : à la fois accompagner des jeunes vers l'accès à des métiers du médico-social et faciliter l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap.

« Derrière cette charte d'engagement, c'est affirmer une véritable volonté de l'APAJH, en tant qu'acteur majeur de l'Économie sociale et solidaire de rappeler son attachement à la formation et à l'insertion des jeunes. Nos collaborateurs sont essentiels pour innover et accompagner les 32 000 personnes en situation de handicap dans nos différents établissements et services, et au-delà, bâtir aux côtés de tous une société réellement inclusive » précise Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Faire découvrir le secteur médico-social aux jeunes actifs

Le secteur médico-social est actuellement en tension, alors que les besoins en accompagnement sont exponentiels, non seulement du fait de la crise sanitaire et des nécessaires renforcements de professionnels pour éviter toute rupture de parcours, mais plus globalement parce qu'il s'agit encore d'un secteur mal connu mais essentiel.

Ainsi, les engagements de l'APAJH portent précisément sur :

- Amener les jeunes à découvrir le secteur médico-social dans une période où les recrutements à opérer sont importants et les candidatures parfois rares ;
- Créer un vivier de recrutement pour les renouvellements à venir dans ses établissements ou services grâce notamment à l'apprentissage ;
- Renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en améliorant les taux d'encadrement ;
- Favoriser le recrutement de jeunes travailleurs en situation de handicap notamment dans les Entreprises adaptées ;
- Faciliter et préparer les recrutements sur certains métiers en tension.

L'engagement porte d'ores et déjà sur cent postes et donc autant de jeunes, dans des métiers particulièrement en tension.

Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap

Autre enjeu de cette charte d'engagement, l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap qui sont particulièrement éloignés du marché du travail, et impactés par les conséquences de la crise sanitaire actuelle. Ainsi, le Ministère de l'Insertion s'engage à mobiliser les acteurs du Service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales), ainsi que les Entreprises Adaptées.

La Fédération APAJH s'est engagée à atteindre 15% de personnes reconnues travailleur en situation de handicap pour ces recrutements. ■

+ de 100 jeunes concernés, qui sont-ils ?

Éducateurs, paysagistes, accompagnants éducatifs et sociaux, moniteurs d'atelier...

Certains jeunes ont rejoint le réseau APAJH depuis plusieurs mois. Avec des profils et des parcours professionnels tout aussi variés, cette opportunité est très intéressante, comme nous l'explique Priscilla Kheloufi l'une des premières recrutées à l'APAJH dans le cadre du dispositif. Elle est assistante administrative au sein du service « réseau associatif et vie fédérale », au siège de la Fédération APAJH, actuellement en BTS en contrat d'apprentissage: « *Après mon bac pro gestion administration, j'ai débuté un BTS Management des unités commerciales, mais je l'ai abandonné après un an car cela ne me convenait pas. Suite à cela, j'ai effectué une mission de service civique pour affiner mon projet professionnel. J'ai travaillé pendant un an dans une classe ULIS pour l'inclusion d'enfants en situation de handicap. Après quelques mois, je me suis inscrite à un BTS support de l'action managériale puis j'ai rejoint la Fédération APAJH dans le cadre de mon apprentissage. Mes missions portent sur la vie associative et le réseau fédéral de l'APAJH. À terme, forte de mon expérience de service civique et de mon alternance à l'APAJH, je souhaiterais poursuivre dans le monde du médico-social ou social en étant assistante sociale ou administrative dans une structure.*

Pour Stacy Solvet, la découverte du médico-social est un peu le fruit du hasard. Elle est monitrice-éducatrice au foyer d'hébergement d'Antony, dans les Hauts-de-Seine. En quelques mots, elle nous présente son parcours: « *J'étais en 1^{ère} littéraire et j'ai dû prendre soin d'un membre de ma famille en situation de handicap. J'ai apprécié l'approche que j'avais avec lui et je me suis donc renseignée sur les métiers de l'accompagnement. Après mon bac, j'ai réussi les concours de moniteur-éducateur et éducateur-spécialisé et j'ai quitté la Guadeloupe. J'ai entendu parler de l'APAJH, que j'ai rejoint ensuite. Au quotidien, aux côtés des autres collaborateurs, j'accompagne les personnes en situation de handicap dans leur parcours de soin et les aide à bâtir leur projet personnalisé d'accompagnement.* ■

Zoom sur 3 jeunes



Pierre Marty, paysagiste dans l'Entreprise adaptée de Carcassonne, de l'APAJH de l'Aude

Dans sa tenue de travail, le jeune homme nous affirme que ses missions sont des « petites aides » mais nous n'en croyons rien. Pierre nous raconte son quotidien: recyclage et ramassage de déchets, entretien de la voirie et des espaces publics, etc. Très déterminé, Pierre veut continuer à travailler dans ce domaine d'activité car sa vocation vient de l'enfance puisqu'elle a été initiée par son grand-père.

sont ces mots qui caractérisent son expérience à l'APAJH de la Creuse: « *bienveillant, accueillant et ouvert d'esprit* ».

Retrouvez aussi Camille, Juliette et l'ensemble des portraits sur les comptes Twitter, Facebook et LinkedIn de la Fédération.



Paul Swoboda, éducateur d'activités physiques adaptées à la santé à l'ESAT et au foyer d'hébergement APAJH de Sens (89)

Sa principale mission? Permettre aux personnes en situation de handicap de se sentir mieux dans leurs corps et d'évacuer la pression ambiante de ces derniers mois par le biais d'activités physiques. Le sport est, pour lui, une bulle d'air qui permet de se recentrer sur soi-même tout en manifestant un esprit d'équipe.



Ludivine Mosson, cuisinière de collectivité en apprentissage à la MAS Les Chaumes de Clugnat à l'APAJH de la Creuse

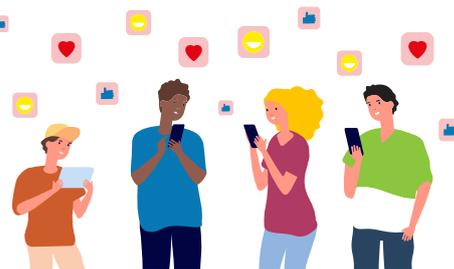
L'apprentie cuisinière Ludivine est en formation Restauration collective du Lycée Agricole d'Ahun. Cuisiner, c'est la compétence qu'elle souhaite acquérir à travers sa formation et son apprentissage dans l'établissement APAJH. L'écoute est aussi nécessaire puisqu'elle cuisine pour des personnes qu'elle rencontre et avec qui elle échange. Pour Ludivine, ce

En savoir plus : www.1jeune1solution.gov.fr

The image shows a screenshot of the website #1jeune1solution. At the top, there are logos for the République Française and the #1jeune1solution campaign. Below the logos, there are navigation links: "Je postule à un job", "Je participe à un événement", "Je consulte les mesures", "Les entreprises s'engagent", and "Je recrute!". The main content area features a large blue banner with the text "Emploi, formation, volontariat" and "À chacun sa solution." Below the banner, there are two buttons: "Je suis jeune" and "Je suis employeur". To the right of the banner, there is a grid of six portraits of diverse young people.

On aime et on partage!

Sur les réseaux sociaux, une campagne intitulée « **L'APAJH s'engage pour l'emploi des jeunes** » circule depuis plusieurs mois. De courtes vidéos reprenant les codes des plateformes digitales Twitter et Facebook mettent en avant des portraits de jeunes recrues exerçant des missions différentes. Toutes et tous filmés avec un smartphone par leurs collègues, les jeunes professionnels expliquent en quelques minutes leurs principales actions et expriment ce que l'APAJH représente pour eux. ■



Les ESAT et Entreprises Adaptées |
Des structures pour l'inclusion sociale et professionnelle

À Sorède, l'ESAT Les Micocouliers entre préservation du patrimoine, solidarité et économie

Garantes du lien social, les entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS), tels les Établissements et services d'aides pour le travail (ESAT) et les Entreprises Adaptées (EA), gardent le cap face à la crise sanitaire. Démonstration avec l'ESAT les Micocouliers, dans les Pyrénées-Orientales.

Dans le massif des Albères, au pied des Pyrénées catalanes, pousse un arbre méditerranéen, le micocoulier, considéré comme sacré par les peuples de l'Antiquité. Son tronc, à la souplesse et à la robustesse exceptionnelles, sert depuis la nuit des temps à la confection de cannes à pêche, baguettes, flûtes... Au début du 19^{ème} siècle, une fabrique de fouets et de cravaches s'implante à Sorède, au cœur des Albères. Elle acquiert une renommée internationale grâce à un procédé de fabrication local unique au monde, créé en 1849 : le tressage à la vapeur du bois de micocoulier, l'humidité des ruisseaux drainant les montagnes apportant à sa fibre une souplesse inégalée. Sa réputation ne faiblit pas jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, lui permettant de survivre à la concurrence et à la mécanisation. En 1979, l'association départementale APAJH des Pyrénées Orientales décide de racheter cette fabrique de fouets et cravaches en bois de micocoulier, la dernière de France. Se mettant ainsi au défi d'y ouvrir un Centre d'Aide par le Travail (CAT)*, pour à la fois favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et perpétuer ce savoir-faire traditionnel.

Un processus de fabrication ancestral

« Depuis 40 ans, l'ESAT les Micocouliers assure l'ensemble du processus de fabrication, décrit Florence Grémion, sa directrice. De l'exploitation des parcelles de bois de micocoulier jusqu'à la finition de la cravache, dans le respect du processus de fabrication ancestral. Les travailleurs des ateliers espaces verts assurent trois campagnes d'abattage par an. Après la coupe, le tronc des micocouliers est débité avant d'être stocké de 12 à 18 mois pour le séchage. « La gestion de la ressource bois est inscrite dans une démarche vertueuse, note la directrice de l'ESAT. Ne sont coupés que les arbres âgés de 12 à 15 ans, qui mesurent une vingtaine de mètres. Les modes d'abattage et d'exploitation sont étudiés pour préserver le patrimoine forestier et garantir la repousse ».

Un large panel de métiers

L'atelier bois se charge ensuite de tailler le micocoulier dans le fil du bois pour confectionner le manche et les quatre brins qui sont tressés à chaud dans une étuve à vapeur. Les finitions en cuir (dragonne, ligature, claquette) sont cousues à la main. « Les ateliers bois et finition cuir représentent tout un panel de métiers et de compétences différents reproduisant des gestes ancestraux, précise Florence Grémion. Les vingt personnes qui y travaillent, accompagnées de deux moniteurs, réalisent des opérations très techniques qui nécessitent beaucoup de concentration, de minutie et de constance dans le geste ».

Un acteur clé dans le territoire

Outre les cravaches, l'ESAT fabrique également des fouets, des articles pour l'équitation, des cannes pour la marche

ainsi que des objets en bois tourné. Il compte parmi ses clients des maisons de luxe et la Garde Républicaine. Si l'atelier a été fermé près de deux mois pendant le confinement, les commandes n'ont pas faibli. « L'ESAT les Micocouliers est à la fois un acteur économique et un acteur de la vie sociale qui s'inscrit pleinement dans son territoire, poursuit sa directrice. Il fournit une activité à 90 adultes en situation de handicap, âgés de 22 à 62 ans, qui habitent dans la région autour de Sorède, entre Perpignan, Amélie-les-Bains et Port-Vendres ». Son défi, dans les deux années à venir : recruter de nouvelles personnes pour compenser les prochains départs à la retraite, et ainsi transmettre et perpétuer ce savoir-faire si particulier et apprécié. ■

* appellation des ESAT (Établissements et services d'aides pour le travail) jusqu'en 2005.



Interview

« Une reconnaissance nécessaire »

Deux questions à Florence Grémion, directrice de l'ESAT les Micocouliers.

Alors que le Gouvernement lance une concertation en vue de moderniser les ESAT, quelles sont vos attentes ?

Le rôle des ESAT dans le monde de l'insertion professionnelle doit être reconnu en tant qu'acteur essentiel. L'insertion en milieu ordinaire, seul mot d'ordre défendu dans le rapport de l'ONU de 2018, ne prend pas en compte la diversité des situations vécues par les personnes en situation de handicap. Beaucoup de nuances sont à apporter pour construire et accompagner ces parcours professionnels. C'est tout l'intérêt de cette concertation.



Cravaches fabriquées par l'ESAT avec le bois de micocoulier.



L'éco-pressing d'Argelès-sur-Mer, un commerce parmi d'autres

Depuis près de 4 ans, l'APAJH gère un pressing à Argelès-sur-Mer dans une démarche d'insertion dans la vie ordinaire.

Implanté dans la grande zone d'activités d'Argelès-sur-Mer, le pressing APAJH, géré par l'ESAT les Micocouliers, propose aux personnes en situation de handicap un travail en milieu ordinaire. Proposant des prestations 100 % naturelles, il exclut

Quelles évolutions seraient nécessaires ?

Divers aménagements seraient à prévoir. Des passerelles doivent notamment être créées entre ces structures et le monde du travail ordinaire pour encourager les passages d'un secteur à l'autre. Un travail conséquent de reconnaissance mutuelle doit être également mené. Ainsi, dans le secteur du travail protégé, est entretenue encore trop souvent une crainte par rapport aux attentes du monde du travail ordinaire, empêchant les personnes en situation de handicap de franchir le pas. Et cette crainte est réciproque. Enfin, une réflexion doit être entamée au sujet de la réglementation et des statuts qui encadrent le travail protégé. Les travailleurs des ESAT ne relèvent pas du Code du Travail, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives à la santé et la sécurité au travail. Il est par exemple compliqué, du point de vue administratif, pour un jeune du secteur protégé d'avoir accès à un contrat d'apprentissage, tout en sécurisant son parcours. Il faut lever les barrières, faire sauter les obstacles. ■

le nettoyage à sec, alliant ainsi gage de qualité et souci environnemental. Une monitrice d'atelier, deux travailleuses en situation de handicap et une ouvrière de production à temps partiel assurent à la fois la partie commerciale et les tâches de production. Le pressing sert une clientèle variée, constituée de particuliers et, du fait de son implantation dans une région touristique, de petits hébergeurs (chambres d'hôtes, résidences de locations de vacances, campings...).

Une plongée dans le monde du travail ordinaire

« Le contact avec la clientèle, et le fait de devoir s'adapter à des publics différents constituent tout l'intérêt de cet atelier, explique Florence Grémion, la directrice de l'ESAT les Micocouliers. Les travailleuses y sont expérimentées et compétentes. Les clients du pressing apprécient d'y trouver des prestations de qualité et, pour certains, de participer à une mission d'inclusion sociale ». Le pressing APAJH, en phase de développement, a tous les atouts pour devenir une adresse de référence à Argelès-sur-Mer. ■

Définitions

Un ESAT est un établissement médico-social de travail protégé, ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Une Entreprise Adaptée permet à un travailleur en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses capacités. Elle emploie au minimum 55 % de travailleurs en situation de handicap. Ceux-ci ont le statut de salariés et sont soumis aux mêmes règles que les autres salariés.

Moderniser les ESAT

Conscient que la crise économique, sanitaire et sociale renforce le rôle des structures dans les territoires, tels les ESAT, le gouvernement entend répondre aux enjeux de modernisation attendus par ces établissements.

En janvier, Sophie Cluzel secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, a lancé une concertation avec « les parties prenantes du secteur ». L'APAJH a participé aux cinq groupes de travail. Trois objectifs sont fixés : consolider la mission des ESAT d'accompagnement vers l'emploi, faire évoluer les droits de leurs travailleurs, et accompagner les professionnels des établissements via des formations adaptées aux enjeux actuels (management, spécialisation Trouble du spectre de l'autisme...) ■

En métropole et en outremer, l'APAJH compte



22

Entreprises adaptées



76

Établissements et services d'aide par le travail



L'ESAT de Larmor-Plage participe à la grande aventure Ponchouille !

Morbihan |

Écologique, social et local, le poncho breton se dit *Ponchouille* !

À l'origine il y a La Green Session, une association de la presqu'île de Quiberon dans le Morbihan, et un projet e-commerce initiés en 2018 par deux fans de surf et de sports de glisse. C'est aujourd'hui une communauté de 5 000 adhérents liés par la volonté de protéger l'environnement et le souhait d'une consommation plus responsable. L'association vient de créer le ponchouille qui est devenu en quelques mois un « must », à la fois branché et vertueux. Nous vous en parlons car les travailleurs en situation de handicap de l'atelier de l'ESAT Kerhoas services de Larmor-Plage participent à l'aventure !

Depuis presque trois ans, Pierre Barbez, microbiologiste, et Vincent Canu, ingénieur dans les énergies renouvelables, mêlent leurs passions et leurs choix de citoyens au travers de La Green Session, un site qui propose des articles et adresses permettant d'avoir un impact positif sur l'environnement. En valorisant une consommation plus éco-responsable, le site s'oriente naturellement vers le e-commerce en mettant en avant une sélection de produits pour les sports de glisse, des combinaisons de surf, de ski ou encore des articles de street wear respectant une certaine philosophie de fabrication, tant sur le plan social qu'éthique.

Le poncho de surf éco-responsable

Selon Pierre, l'un des fondateurs, l'esprit de l'association a évolué pour aller du « consommer mieux au consommer moins ». Le produit recyclé, transformé pour devenir un article valorisé et valorisant pour l'acheteur devient alors un mantra pour les fondateurs. C'est le fameux Ponchouille qui deviendra, un peu par hasard, le produit phare de l'association.

Le poncho de plage existe depuis longtemps et il en existe sous de nombreuses marques. Le Ponchouille est né lors du confinement au printemps 2020. Pierre

explique, « nous avons plus de temps. L'idée est venue, juste créer un poncho pratique, fabriqué au plus proche de nos adhérents - et non à 10h d'avion - avec des serviettes éponges recyclées, qui permette de se changer après le kitesurf ou à la piscine puisque les cabines étaient alors fermées pour cause de covid ».

L'Économie sociale et solidaire au cœur du projet

Au-delà du produit, c'est tout un circuit vertueux que l'équipe Green Session met en place : les besoins des « riders » et « rideuses » de la communauté sont pris en compte, les serviettes sont récupé- ▶

► rées auprès du Relais - association de collecte de textiles - puis, triées, nettoyées, coupées et cousues pour devenir des ponchouilles.

« Il est naturel pour nous de collaborer avec les ESAT, cela donne encore plus de sens à notre engagement. À Larmor-Plage, nous avons tissé un fort partenariat, l'équipe est mobilisée et nous apporte un réel savoir-faire de couture. Les clients sont souvent étonnés par la qualité du produit; beaucoup passent commande pour le côté éco-responsable et au final ils sont bluffés par la qualité du produit ».

Le kite-surfeur, bénévole associatif, par ailleurs père de famille, admet son étonnement, « les 300 ponchouilles vendues depuis septembre 2020 sont une réelle surprise car nous n'avons pas vocation à créer une marque. Maintenant, le

projet et le produit plaisent car ils correspondent à un besoin et une attente forte d'agir positivement en tant que consommateur ».

Chaque ponchouille est unique, couler de soleil ou reine des neiges, heureusement, chacun peut choisir son modèle pour éviter les surprises. Preuve que le projet a de l'avenir, un grand groupe de sport pense à fournir ses serviettes invendues! ■

* personne pratiquant des sports extrêmes ou des sports de glisse



Pour limiter au maximum l'impact du projet, nous sommes tournés vers l'upcycling. Contrairement au recyclage classique, il n'y a pas d'étapes de transformation de la matière. Les serviettes récupérées sont lavées puis découpées avant d'être cousues et assemblées entre elles pour en faire un poncho ultra stylé! Il faut trois serviettes pour faire un ponchouille. Evidemment, nous nous sommes fait aider d'une styliste!



Pierre Barbez
Créateur et utilisateur régulier de ponchouille



PASSAGE DES MAINS

Pour te changer sans montrer tes fesses



CAPUCHE PROFONDE

Pour y mettre toute ta touffe... de cheveux !



POCHE INTERIEURE «SÉCURISÉE»

Pour tes clés, ton portable ou ton décapsuleur



ÉTIQUETTE

Avec l'histoire de Ponchouille



EN SAVOIR PLUS

L'Association Green Session accompagne les « riders » et « rideuses » dans leur démarche éco-responsable pour protéger l'environnement et inspirer leur entourage à en faire autant.

ESAT Kerhoas services
APAJH
contact-kerhoas@apajh.asso.fr

<https://apajhetvous.apajh.org/larmor/>



Référent handicap, une fonction ressource à faire connaître

Les 29 et 30 mars 2021 se tenait la seconde édition de l'Université du Réseau des Référents Handicap sous l'égide de l'Agefiph, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. À l'occasion de cet événement, l'Ifop et l'Agefiph ont dévoilé les résultats d'une enquête* faisant état de la connaissance et des attentes des salariés du public et du privé, à l'égard de leur employeur en matière de handicap au travail. Une enquête qui montre notamment la nécessité de s'appuyer sur les référents handicap dans l'accompagnement de l'ensemble des parties prenantes au sein de l'entreprise.

Avec 39% des sondés qui considèrent l'emploi des personnes en situation de handicap comme prioritaire et 67% qui perçoivent sa prise en compte par leur organisation comme satisfaisante, les résultats mettent en lumière un contexte globalement propice à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'emploi. Évidemment, l'enquête pointe une réalité plus nuancée.

Le fonctionnement et l'action des entreprises sur le sujet pourraient aller beaucoup plus loin si les stéréotypes persistants étaient gommés. Il faut aussi noter un déficit d'identification des référents handicap en entreprise : seulement 27% des salariés interrogés connaissent et comprennent précisément le rôle des référents handicap. Une fonction qui a pourtant fait ses preuves - les entreprises de 250 salariés et plus doivent d'ailleurs en désigner un - et qu'il semble nécessaire de mieux faire connaître et davantage professionnaliser.

Une fonction nouvelle dans les entreprises

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 a créé l'obligation pour les entreprises de 250 salariés et plus de désigner un référent handicap, institutionnalisant le rôle de ces professionnels.

Personnes ressources au sein de l'entreprise, elles sont chargées d'impulser et coordonner les actions conduites par l'entreprise sur le sujet emploi-handicap, comme par exemple soutenir le recrutement des personnes en situation de handicap, repérer et accompagner les salariés concernés par le handicap, communiquer et sensibiliser au sein de l'entreprise et développer des par-

tenariats avec les acteurs spécialisés du handicap, tant sur les questions de ressources humaines que des achats responsables. La fonction recouvre, selon la taille et la structure des entreprises, une grande variété de situations et de niveaux de responsabilité. ■

**L'enquête « Emploi et handicap : quelles sont les connaissances et attentes des salariés à l'égard de leur employeur ? » a été menée en février 2021 auprès d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif des salariés occupés en France.*

EN PRATIQUE

L'évènement était cette année au format digital ce qui permet la mise en ligne de plusieurs ressources documentaires, ateliers et conférences. Les ressources sont disponibles en replay sur <https://agefiph-universite-rrh.fr/>

Retrouvez l'intégralité de l'enquête Ifop-Agefiph sur www.agefiph.fr



Depuis près de 20 ans, l'Observatoire des familles en situation de handicap préserve la mémoire des personnes et de leurs proches.

L'OFSH collecte et conserve toutes les traces de la parole des familles pour la faire vivre.

**Pour en savoir plus
et recevoir une information pratique :**

ofsh@apajh.asso.fr



OFSH

Observatoire des Familles
en Situation de Handicap



Adoptez le Réflexe Handicap ! |

L'APAJH interpelle les candidats aux élections

À l'occasion des élections régionales et départementales de juin 2021, l'APAJH a adressé un document de 8 pages aux candidats républicains afin de les interpeller sur leur rôle et pouvoir d'agir en matière de politique du handicap.

En France, la politique du handicap est portée par les élus de la République, à tous les échelons : ce maillage des compétences permet de penser le handicap au plus proche des besoins et des attentes de millions de citoyens concernés.

Depuis près de 60 ans, l'APAJH est présente sur l'ensemble du territoire et se place en interlocuteur privilégié des acteurs mobilisés pour faire avancer le droit des personnes en situation de handicap.

La société inclusive ne peut se construire qu'au quotidien, dans cette réalité vécue par chacun : l'accès à un commerce, obtenir des renseignements sur des horaires, visiter un musée ou une exposition... Tout autant de domaines qui sont dans les compétences des Conseils régionaux et départementaux et pour lesquels les futurs conseillers voteront des décisions.

C'est pourquoi l'APAJH les a invités à adopter le Réflexe Handicap !

Anticiper les attentes de tous les citoyens, penser aux besoins particuliers dans chaque domaine de vie, échanger avec les acteurs du monde du handicap, **c'est ça adopter le Réflexe Handicap.** ■



Anticiper les besoins et attentes des citoyens en situation de handicap dans chacune de leur décision au Conseil régional ou au Conseil départemental. Le Réflexe Handicap permet de construire un espace apaisé, plus juste, pour une société inclusive et laïque !

Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération APAJH



**POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE,
ADOPTEZ LE RÉFLEXE**

HANDICAP !

Retrouvez les 93 associations APAJH
et nos revendications pour construire une société inclusive sur :

www.apajh.org

**POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE,
ADOPTÉZ LE RÉFLEXE**

HANDICAP !



**DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES 2021**



**ANTICIPER LES BESOINS ET ATTENTES, PENSER "TOUT HANDICAP",
CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE !**





Une formation en ligne APAJH |

Le FALC*, c'est aussi participer à l'autonomie !

Le « Facile A Lire et à Comprendre » (FALC) est une méthode qui permet d'écrire et de présenter l'information pour en faciliter l'accès afin de se faire comprendre du plus grand nombre. Depuis le mois d'avril, l'APAJH propose une formation en ligne, accessible où vous voulez, quand vous voulez, pour apprendre le FALC.

PLUS SIMPLES, PLUS COURTS ET ILLUSTRÉS, LES MESSAGES SONT MIEUX COMPRIS PAR TOUS.

Une personne sur dix ne comprend pas toujours le sens des messages. Pourtant être bien compris de tous est essentiel. Faire passer des messages clairs est un enjeu au quotidien.

« Tout handicap », l'APAJH propose depuis de nombreuses années des sessions de sensibilisation et de formations à la logique du facile à lire et à comprendre. Plusieurs documents fondateurs pour l'APAJH sont d'ailleurs déclinés en FALC en collaboration avec les personnes en situation de handicap qui testent les documents pour une compréhension maximale.

Vous souhaitez créer et écrire pour être compris de tous ?

Formez-vous à distance « en e-learning ». Notre ambition est de permettre à chacun de comprendre son environnement et de pouvoir faire des choix de manière la plus autonome possible. L'accès à l'information est primordial dans un grand nombre d'activités au quotidien : démarches administratives, inscription dans un club sportif, compréhension d'une signalétique et orientation, etc.

Promouvoir le FALC c'est aussi participer à la construction d'une société inclusive, une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous dans le respect des souhaits et attentes de chacun.

Le centre de formation de l'APAJH propose désormais une formation en ligne qui s'intitule « des documents en Facile A Lire et à Comprendre pour tous ».

Cette formation à distance s'adresse à tous les professionnels amenés à rédiger des supports contenant des informations devant être accessibles à tous : aux professionnels des secteurs sanitaires, social et médico-social bien sûr, mais l'ambition d'une communication bien comprise va bien au-delà de la simple prise en considération d'un public ayant des difficultés de lecture et de compréhension. Encore une fois, ce qui est utile pour les personnes en situation de handicap, l'est pour la société tout entière.

Objectifs de la formation :

- Identifier les enjeux de l'accès à l'information pour tous
- Utiliser une méthodologie pour rédiger, illustrer et évaluer les informations accessibles
- Repérer les outils de la Fédération APAJH pour créer une information accessible ■

* Facile A Lire et à Comprendre

Ils en parlent...



Conseillère autonomie en mairie

Ayant pris mes fonctions récemment, je n'avais jamais été confrontée au handicap. Cette formation m'a permis de prendre conscience de la difficulté que pouvaient rencontrer certaines personnes en situation de handicap à la lecture des documents.

J'ai beaucoup apprécié l'alternance théorie/pratique. On remarque un véritable effort sur les propositions d'exercices qui sont ludiques. Cela rend l'intégration des informations plus fluide et dynamise la formation.

Chargé de mission



Secrétaire

La partie sur la rédaction et l'illustration des documents nous donne les règles à appliquer afin de rendre un document accessible. J'ai apprécié de mettre en application chaque règle à l'aide des petits exercices

Très précise, technique et détaillée.

Mandataire judiciaire
à la protection de l'enfance



FORMATION E-LEARNING APAJH

— Accès à l'information —

Pour en savoir plus sur la formation FALC
<http://www.apajh-formation.org>



Les conférences de territoires |

S'exprimer et construire collectivement autour du thème « HABITER... »

Chaque année, les conférences de territoires, lieux de partage et d'échange, permettent de fédérer au sein du mouvement APAJH par la connaissance des enjeux, des faits et des analyses et de conduire des réflexions collectives sur des sujets majeurs.

Cette année, le thème de réflexion est « HABITER... » dans sa dimension la plus universelle et inclusive. Du 2 mars au 27 avril, l'ensemble des militants APAJH et aussi les personnes en situation de handicap, leurs proches ou encore les professionnels des structures APAJH ont pu prendre la parole afin d'alimenter la réflexion autour du vocable « habiter » qui nous entraîne bien plus loin que la seule notion de logement, au-delà d'un lieu de vie, une possibilité de choisir, de vivre avec les autres, au cœur de la Cité.

Organisées en visioconférence, ces réunions ont permis d'échanger et débattre tout en protégeant la santé de chacun.

« Il y a autant de solutions d'habitats qu'il existe de personnes et de projets de vie. Les personnes en situation de handicap ne doivent pas être cantonnées à seulement certains types d'habitat, par logique de place, ou pour des questions d'adaptabilité. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes mobilisés contre la loi Elan qui réduit considérablement



De gauche à droite : Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Jean-Claude Rouanet, vice-président délégué lors d'une conférence de territoires.

la part de logements neufs accessibles» rappelle Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Une thématique à l'ordre du jour du Congrès 2021

Initialement à l'ordre du jour du Congrès de l'APAJH en 2020, le thème de l'habitat sera au cœur de la réflexion des militants et des professionnels lors du Congrès de 2021 à Arcachon « Dès aujourd'hui, les militants bénévoles réunis localement partagent leurs réflexions autour de ce thème pour préparer notre Congrès dans quelques mois à Arcachon et pour, à terme, bâtir ensemble un texte ambitieux, innovant et fondateur, pour la citoyenneté réelle des personnes en situation de handicap » conclut Jean-Louis Garcia. ■



Je vivais chez mes parents et je suis depuis 2 ans dans mon appart que j'ai trouvé sur « Le Bon Coin ». Je vis avec ma copine. Chez mes parents, je pouvais économiser, là je dois payer le logement, faire les courses... Avec ma copine on se partage les dépenses.

Thomas R. (Savoie)
Témoignage lors
d'une conférence de Territoire



LES REVENDEICATIONS DE L'APAJH: HABITER, BIEN AU-DELÀ DU LOGEMENT

Chacun doit pouvoir accéder à un logement stable, tout au long de son parcours de vie, et adapté à ses besoins et à leurs évolutions, qu'il s'agisse d'une chambre dans un établissement médico-social, d'un habitat collectif ou d'un logement individuel avec ou sans accompagnement. L'APAJH milite pour l'accélération de la diversification des réponses d'habitat en faveur de logements inclusifs y compris pour les personnes en grande restriction d'autonomie :

- Augmenter le nombre de logements accessibles conformément à la loi du 11 février 2005
- Créer des mesures incitatives pour les bailleurs privés
- Assouplir les règles d'attribution de la prestation de compensation du handicap (PCH) notamment pour la prise en compte de la participation sociale
- Créer un droit au logement inclusif avec une prestation de 20€ par jour versée à la personne pour financer la prestation d'animation de son choix



UNE NOUVELLE AIDE POUR FAVORISER LA COLOCATION

Lancée le 1er janvier 2021, l'Aide à la vie partagée permet de financer des unités de colocation entre personnes âgées ou en situation de handicap.

Ouverte sous conditions de ressources aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap - sans condition

d'âge -, cette prestation permet de financer une aide humaine pour réguler et organiser la vie quotidienne du logement.

600 de ces logements hébergeant 5 à 10 personnes au coeur de la ville devraient bientôt voir le jour.



L'APAJH se mobilise pour que les personnes accompagnées et les professionnels ne soient pas les grands oubliés du Ségur de la Santé.

L'APAJH se mobilise |

Ségur de la Santé ou la création de nouvelles inégalités

Depuis le lancement du Ségur de la Santé en mai 2020, l'APAJH, aux côtés d'autres organisations, se bat pour que les personnes accompagnées et les professionnels du secteur médico-social ne soient pas, une fois de plus, les grands oubliés des politiques publiques.

Tout avait déjà mal commencé : du 25 mai au 10 juillet 2020, le Ségur de la Santé s'est réuni pour réfléchir à des sujets comme la revalorisation des carrières, l'organisation des soins dans les territoires, l'accès aux soins des personnes en situation de handicap... sans convier les associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux aux négociations.

Le 21 juillet 2020, les conclusions du Ségur de la Santé sont présentées avec notamment la distribution d'une « prime Covid » pour les professionnels des hôpitaux. L'APAJH, avec vingt fédérations, a alors appelé le Premier ministre Jean Castex à étendre cette prime Covid aux professionnels de l'aide à domicile, des

résidences autonomie et du champ du handicap.

L'APAJH mobilisé pour la reconnaissance des professionnels du médico-social

« Le Ségur de la Santé a oublié les professionnels du médico-social et du social. Par vagues successives, le gouvernement a essayé de « réparer » en incluant d'abord les professionnels des EHPAD puis ceux de l'hôpital privé non lucratif. Mais il s'est arrêté là », explique Jean-Louis Leduc, directeur général de la Fédération APAJH.

Pendant plusieurs semaines, l'APAJH a maintenu sa forte mobilisation avec plusieurs courriers adressés au Premier ministre et à la secrétaire d'Etat en charge du handicap et de nombreuses prises de paroles sur les réseaux sociaux et dans la presse quotidienne.

« Le gouvernement a ensuite lancé la Mission Laforcade pour réfléchir à l'attractivité de nos métiers et revenir sur les inégalités créées par le Ségur de la Santé ».

Une revalorisation salariale... mais pas pour tout le monde !

La Mission Laforcade a ainsi proposé une revalorisation salariale de 183 euros nets pour certains professionnels (professions médicales, paramédicales et certains professionnels de l'accompagnement) mais en dressant une liste fermée de ces métiers. « Cette décision nous pose deux problèmes : d'abord, la liste des métiers qui bénéficieront de la revalorisation est restreinte. Ensuite, elle ne concerne que les structures financées par l'Etat, c'est-à-dire par les ARS. Cela exclut de fait une bonne partie de nos professionnels », poursuit Jean-Louis Leduc.

A l'occasion de l'élection des nouveaux présidents de conseils départementaux, l'APAJH, l'APF et l'UNAPEI ont adressé début juillet un courrier à chaque nouvel élu pour lui faire part de cette décision inégalitaire, qui remet en cause l'attractivité du secteur médico-social en tant qu'employeur et qui génère des disparités fortes entre les professionnels. ■

APAJH de l'Indre-et-Loire |

Vous êtes au Bon Endroit, un lieu d'accueil parents et enfants



A Tours, Le Bon Endroit accueille des enfants avec troubles du spectre de l'autisme pendant quelques heures. Ces moments de répit pour les parents ont des effets positifs sur l'enfant, sur place mais aussi en dehors. En plus de cet accueil, Le Bon Endroit est également un lieu de convivialité ouvert aux parents pour leur permettre de se rencontrer, d'échanger mais également de participer à des activités.

Le Bon Endroit a ouvert ses portes en juin dernier, porté par l'APAJH d'Indre-et-Loire et l'association Habitat et Humanisme (lire Revue APAJH n°120). Céline Gaud, responsable du dispositif de répit, explique : « Le Bon Endroit est né en juin 2020, après le premier confinement, pour offrir du répit aux familles dont les enfants ont des troubles psychiques. Nous avons eu un nombre important de demandes et avons permis du répit à 23 familles pendant l'été. L'expérimentation s'est poursuivie de septembre à décembre avec un partenariat privilégié avec le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Bretonneau (enfants avec troubles du spectre de l'autisme) ».

Un accueil la semaine et le week-end

Avec comme objectif d'éviter l'isolement et l'épuisement des parents, l'équipe du Bon Endroit, composée d'éducateurs spécialisés, accueille les enfants la semaine, en complément de la prise en

charge par l'hôpital Bretonneau, certains samedis et pendant les vacances scolaires.

Laura Cassier est éducatrice spécialisée : « Nous accueillons les enfants dans un espace chaleureux et nous nous adaptons à leur rythme, leurs besoins et envies. Nous proposons des sorties, des activités, des moments libres aussi. On veut que les enfants se sentent comme à la maison. On essaie aussi que le temps passé au Bon Endroit soit du temps de gagné pour les parents : la dernière fois, nous avons fait prendre le bain aux enfants pour que les parents n'aient « plus » qu'à le coucher en rentrant chez eux ».

« Du temps pour moi »

Depuis l'été, Amin passe quelques heures par semaine au Bon Endroit. Pour Fadila, sa mère, cette solution de répit a eu des effets positifs pour elle et son fils : « Quand on est arrivés à Tours, Amin n'était pas

bien. Puis on a trouvé une place ici, deux fois par semaine. Amin a bien progressé, il est beaucoup plus calme à la maison maintenant. Il adore venir ici. Il est tout le temps souriant. Et pour moi en tant que parent, cela me donne du temps pour faire des choses pour la maison mais aussi pour moi, pour me reposer ».

En plus de l'accueil de l'enfant, le Bon Endroit cherche à développer des ateliers pour les parents : sophrologie, atelier d'écriture, yoga, etc... toujours dans une ambiance conviviale et bienveillante. ■

Pour en savoir plus :
<https://www.facebook.com/lebonendroit37/>

Seine-Maritime |

Au fil de l'eau, comme les autres !



À Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, l'établissement APAJH Tony Larue propose des actions éducatives variées pour des enfants et adolescents en situation de polyhandicap. Depuis 2010, la structure met en place une activité Voile, permettant aux jeunes de passer quelques heures sur un voilier, en toute sécurité.

Le soleil brille sur la base nautique de Bedanne, à quelques kilomètres de Rouen. Pour la première fois, Roumaïssa, 12 ans, participe à l'activité Voile proposée par l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) de Grand-Quevilly (Seine-Maritime), accompagnée de Rahma, 12 ans elle aussi, et de 3 professionnels de l'EEAP.

« Rahma est une habituée des sorties en bateau, c'est la bème fois qu'elle participe à l'activité donc elle n'a pas peur. Pour Roumaïssa, c'est plus compliqué car elle vient d'arriver à l'EEAP donc cela fait beaucoup de nouveautés d'un coup. C'est pourquoi nous allons être particulièrement attentifs, bien lui expliquer chaque étape, anticiper les bruits de la voile et les mouvements du ba-

teau pour la rassurer », explique Sophie Macé, éducatrice spécialisée formée à la conduite du voilier.

Une expérience multi-sensorielle

C'est en 2010 que l'EEAP a organisé les premières sorties « bateau » adaptées pour des personnes en situation de polyhandicap à l'initiative de plusieurs professionnels de l'établissement, dont Christian Maron, éducateur spécialisé : « Suite à des expériences en séjours éducatifs, nous nous sommes aperçus que pendant les promenades en bateau, il y avait des modifications dans le comportement des jeunes. Ils étaient beaucoup plus calmes et apaisés. Certaines sensations ne sont pas exploitées sur la terre ferme par ces jeunes du fait de

leur situation de handicap. Sur l'eau, tout est différent. Le corps se déplace, d'avant en arrière. Cela mobilise le corps entier et l'éveille. Il y a aussi le bruit et les odeurs de l'eau, le mouvement du bateau... c'est une expérience multi-sensorielle ».

Une activité forgée avec l'école de voile

L'équipe a alors pris contact avec la base de Bedanne Loisirs pour développer cette activité et en faire profiter tout au long de l'année un plus grand nombre de jeunes.

Sans l'investissement hors-norme de Frédéric Moretti, le moniteur de voile, et son directeur, Rémy Hannequin,



Aujourd'hui,
16 établissements
médico-sociaux des environs
- dont un EHPAD -
proposent l'activité Voile
aux personnes
qu'ils accompagnent.



le projet n'aurait jamais pu voir le jour. « Nous avons travaillé avec l'ergothérapeute et adapté le matériel pour permettre de lever les peurs et pour que tout le monde se sente à l'aise [...] La base de loisirs s'est également fortement impliquée dans le projet et a notamment modifié les voiles et élargi son ponton pour que les bateaux soient accessibles, pour tous », poursuit Christian Maron.

Le 31 mai, pendant plus d'une heure, l'équipage de l'EEAP a navigué sur l'eau de la base de Loisirs de Bédanne, dans l'un des 4 voiliers spécialement adaptés pour accueillir des personnes en situation de handicap. En toute sécurité avec leurs gilets de sauvetage également adaptés à leur situation, Rahma et Roumaïssa ont pleinement profité de ce cette matinée ensoleillée sur l'eau. ■



Abonnez-vous à la Revue de l'APAJH

Une revue semestrielle pour parler du secteur
médico-social, du handicap et de société inclusive

À chaque numéro : un dossier thématique sur un grand enjeu de société,
des partages d'expériences, des témoignages d'acteurs du monde du handicap,
des informations pratiques.



OUI, je m'abonne à La Revue de l'APAJH

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Ci-joint mon règlement de 8 € par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de la Revue APAJH pour un an (2 numéros)

A retourner à : Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse

33, avenue du Maine - 29^{ème} étage

Boîte aux lettres n° 35 - 75755 Paris Cedex 15

*Conformément à la Loi informatique et Liberté du 06.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
pour toute information vous concernant dans notre fichier.*

• **Revue de la Fédération APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)** •
Fondée en 1962 et reconnue d'utilité publique

■ **DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Louis Garcia - **Comité Editorial :** Jean-Marie Aubespain | Noël Baekelandt | Jacques Biringier | Roger Chatelard | Céline Diaz | Nolwenn Jamont |
Sophie O'Mahony

■ **RÉDACTION**

Rédactrice en chef : Sophie O'Mahony - **Graphiste/Maquettiste :** Solen Ruaud - **Couverture réalisée par :** Solen Ruaud - **Rédacteurs :** Céline Cretté | Céline Diaz | Nolwenn Jamont |
Sophie O'Mahony | Laurène Valdoire - **Photographies :** Solen Ruaud | Shutterstock - **Coordonnées :** 01 44 10 23 40 - federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org - **Routage :** Entreprise
Adaptée APAJH de Levallois-Perret - **Imprimerie :** ArtePrint - utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert - **Service abonnement :** Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse -
33 avenue du Maine - 29^{ème} étage - Boîte aux lettres n°35 - 75755 Paris Cedex 15

3 valeurs fondatrices

Laïcité • Citoyenneté • Solidarité



Tout handicap

93

Associations
départementales

en France
métropolitaine
et outre-mer



près
de **700** établissements
et services

près de **14 000**

collaborateurs



32 000

personnes accompagnées

Des **formations** ainsi que des services
dédiés aux **vacances et loisirs**

Handicap Assistance Quels sont vos droits ?

Posez votre question au **01 44 10 81 50**, les lundis
et jeudis matins de 9h30 à 12h ou 24h/24 sur
www.apajh.org

Une Fédération APAJH
pionnière, généraliste et indépendante



L'intelligence collective pour construire une Société Inclusive !

www.apajh.org



Chaque échange permet de nourrir la réflexion individuelle et collective.

Le partage et la collaboration sont nécessaires pour construire une société inclusive, plus juste, qui s'adapte aux attentes et aux besoins de toutes et tous, et laisse sa place à chacun. De l'utopie aux actions concrètes, l'APAJH vous propose un espace partagé pour contribuer à la réflexion, témoigner, diffuser vos pratiques et expériences afin de rendre réel l'accès à tout, pour tous, avec tous !



Et vous, quelles sont les revendications qui vous semblent les plus importantes ?
Nous vous invitons à voter sur www.apajh.org

L'APAJH milite pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap au cœur d'une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous dans le respect des souhaits et attentes de chacun.

 **APAJH**
Fédération